



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# Cadre stratégique 2022-2031



Rome, 2025



---

# Cadre stratégique 2022-2031 révisé

---

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture, Rome (2025)

[www.fao.org/pwb/home/fr/](http://www.fao.org/pwb/home/fr/)

**Citer comme suit:**

FAO. 2025. *Cadre stratégique 2022-2031 révisé*  
Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

© FAO, 2025



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est traduite ou adaptée, la traduction ou adaptation doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction [ou adaptation] n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction [ou de l'adaptation]. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout différend découlant de la présente licence qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure d'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale prononcée conformément au règlement susmentionné, qui réglera définitivement leur différend.

**Matériel attribué à des tiers.** La présente licence Creative Commons CC BY 4.0 ne s'applique pas aux éléments de la publication sur lesquels la FAO n'a pas de droit d'auteur. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

**Photographies attribuées à la FAO.** Les photographies présentées dans cette œuvre et attribuées à la FAO ne sont pas couvertes par la licence Creative Commons mentionnée ci-dessus. Toute demande relative à l'utilisation de photographies appartenant à la FAO doit être adressée par courriel à [photo-library@fao.org](mailto:photo-library@fao.org).

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sous forme électronique, ainsi que la liste des distributeurs auprès desquels peuvent être achetés des exemplaires imprimés de ces produits, sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)). Pour toute question d'ordre général sur les publications de la FAO, prière d'écrire à: [publications@fao.org](mailto:publications@fao.org). Les questions relatives aux droits et licences sur les publications doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

## RÉSUMÉ

Le Cadre stratégique 2022-2031 révisé de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'appuie sur la dynamique et les transformations amorcées par la précédente version, tout en s'adaptant à l'évolution d'un contexte mondial marqué par des obstacles de plus en plus importants à la transformation des systèmes agroalimentaires. Il suit toujours le fil conducteur stratégique de la FAO, qui est de contribuer à la réalisation du Programme 2030 par une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

Le Cadre stratégique révisé, qui conserve intacte la structure fondamentale reposant sur les quatre améliorations, les 20 domaines prioritaires du Programme, les accélérateurs et les thèmes transversaux, intègre une analyse actualisée des enjeux mondiaux et montre que l'aggravation des effets du changement climatique et l'intensification des tensions géopolitiques, ainsi que les perturbations des marchés, ont mis au jour des facteurs de vulnérabilité fondamentaux au sein de nos systèmes agroalimentaires mondialisés. Ces évolutions accentuent l'urgence de remédier aux faiblesses systémiques, mais font aussi apparaître des possibilités de transformation. Le Cadre stratégique de la FAO est maintenant plus étroitement aligné sur des initiatives mondiales de premier plan et tient notamment compte des enseignements tirés du Rapport mondial sur le développement durable 2023 au sujet des leviers essentiels à une transformation systémique, de la vision «ONU 2.0» et de ses cinq axes de changement destinés à rendre les organismes des Nations Unies plus souples, plus diversifiés, plus réactifs et plus efficaces, et du rôle de la FAO en tant que structure d'accueil du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Faisant fond sur l'exercice de prospective stratégique de la FAO, le Cadre stratégique dresse un tableau à jour des principaux moteurs et déclencheurs de la transformation des systèmes agroalimentaires. Il accorde une attention particulière aux variations et aux incidences régionales, en reconnaissance du fait que les voies de transformation doivent être adaptées aux contextes locaux tout en permettant de relever les défis mondiaux. En outre, il introduit un ensemble de «domaines d'impact porteurs de transformation» susceptibles d'accélérer considérablement les progrès en levant des obstacles systémiques qui entravent l'obtention de résultats à grande échelle.

Le Cadre stratégique promeut les méthodes de travail améliorées de la FAO dans plusieurs domaines clés. Il insiste sur l'importance de partenariats porteurs de transformation qui mettent à profit les compétences et les ressources des différents secteurs et acteurs, tout en renforçant les activités et le rôle normatifs de la FAO. Il présente des approches novatrices en matière de financement et les dispositifs de financement nécessaires pour combler les déficits d'investissement, ainsi que des stratégies de transformation numérique et d'innovation visant à améliorer l'efficacité de l'Organisation. De plus, il définit des méthodes améliorées de gestion des risques et des incertitudes dans un environnement d'intervention de plus en plus complexe.

Tout au long du Cadre stratégique, la FAO réaffirme sa volonté d'accomplir sa mission selon le principe de l'unité d'action, en mettant à la fois ses compétences techniques, son pouvoir mobilisateur et ses capacités opérationnelles au service des États membres pour les aider à atteindre les objectifs de développement durable en menant à bien la transformation des systèmes agroalimentaires. Le Cadre stratégique met en avant des approches programmatiques fondées sur des éléments concrets tout en conservant une certaine souplesse pour s'adapter aux nouveaux défis et aux possibilités qui se font jour.



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <i>Avant-propos du Directeur général</i>   | 2  |
| <i>Introduction</i>  | 3  |
| <b>A. Contexte mondial, scénarios possibles et défis en matière d'alimentation et d'agriculture</b>  | 4  |
| <b>B. Attributs fondamentaux et fonctions essentielles de la FAO</b>   | 12 |
| <b>C. Théorie du changement appliquée au sein de la FAO – cadre de résultats stratégiques</b>  | 14 |
| <b>D. Méthodes de travail améliorées de la FAO</b>   | 39 |
| <i>Annexe 1: Scénarios possibles pour les systèmes agroalimentaires</i>  | 49 |
| <i>Annexe 2: Les 18 facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires et les signaux récents de scénarios possibles pour l'avenir</i> | 50 |
| <i>Annexe 3: Déclencheurs de transformation définis grâce à l'exercice de prospective stratégique de la FAO</i>                                    | 54 |
| <i>Annexe 4: Résumé des exercices de prospective régionale</i>   | 56 |
| <i>Annexe 5: Cadre de résultats de la FAO</i>  | 58 |
| <i>Annexe 6: Planification au niveau des pays, telle que décrite dans le cadre de résultats de la FAO</i>  | 59 |

### *Avant-propos du Directeur général*

*Dans son ambition d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), le monde se trouve aujourd'hui à un moment charnière. Malgré des efforts considérables, un grand nombre d'ODD ne sont toujours pas en voie d'être atteints, et environ 735 millions de personnes continuent de souffrir de la faim. Les effets conjugués de la pandémie de covid-19, de la crise climatique, des conflits et de l'instabilité économique ont mis en évidence les faiblesses fondamentales de nos systèmes agroalimentaires et souligné la nécessité de mener de toute urgence une action collective.*

*Faute de changements en profondeur, notre avenir risque d'être marqué par une insécurité alimentaire persistante, des ressources dégradées et une croissance économique non durable. Pourtant, ces défis offrent aussi la possibilité d'une transformation déterminante.*

*Le Cadre stratégique 2022-2031 révisé de la FAO réaffirme l'engagement de l'Organisation s'agissant de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables afin d'apporter les quatre améliorations voulues – en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie – en ne laissant personne de côté. Cette vision s'appuie sur la position privilégiée de la FAO en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies qui joue un rôle indispensable au niveau mondial dans le domaine de l'établissement de normes, tout en accompagnant directement les partenaires régionaux, sous-régionaux et nationaux sur le terrain.*

*La FAO va continuer d'utiliser la précieuse boîte à outils que lui fournissent les quatre améliorations, les 20 domaines prioritaires du Programme, les accélérateurs et les thèmes transversaux, dans l'objectif de répondre aux demandes des membres et aux nouveaux défis et besoins influant sur l'évolution des principaux moteurs des systèmes*

*agroalimentaires qui ont été définis lors de l'examen du Cadre stratégique. Cet examen a été un exercice de réflexion important, permettant de faire le bilan des progrès accomplis et de recalibrer les mesures prises par la FAO pour relever les défis importants auxquels nous sommes confrontés, ce afin d'assurer le déploiement le plus efficace, le plus efficace et le plus cohérent possible de l'expertise professionnelle et technique de l'Organisation. Aussi la FAO a-t-elle mis à jour son cadre de résultats, lequel comprend désormais également des points de référence et des jalons rattachés aux domaines prioritaires du Programme, afin de renforcer l'obligation de rendre des comptes aux membres et de mieux suivre les progrès accomplis.*

*Nos programmes continuent d'être encadrés par les principaux déclencheurs de changement, mis en évidence lors de l'exercice de prospective stratégique de la FAO, à savoir l'amélioration de la gouvernance, la sensibilisation accrue des consommateurs, l'amélioration de la répartition des revenus et des richesses, et l'innovation. Par ailleurs, un ensemble de domaines d'impact stratégiques et porteurs de transformation dans le cadre des quatre améliorations et des 20 domaines prioritaires du Programme ont été recensés. En agissant sur les principaux déclencheurs de changement, ils ont le potentiel d'accélérer fortement les avancées.*

*L'Organisation a entrepris de se transformer pour pouvoir relever ces défis grâce à des méthodes de travail améliorées. Actuellement, nous consolidons les partenariats porteurs de transformation, exploitons au maximum nos atouts en matière normative, mettons au point des mécanismes de financement innovants et sommes engagés dans la transformation numérique. Par l'intermédiaire d'initiatives telles que Main dans la main et du Forum mondial de l'alimentation, et en assumant le rôle de chef de file au sein du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la FAO se présente*



*comme une organisation moderne et efficace  
qui amorce des changements systémiques.*

*Pour avancer, il nous faudra renoncer aux  
gains à court terme au profit de la durabilité et  
de la résilience à long terme. Néanmoins, en  
misant sur une innovation étayée par des  
données concrètes, sur des partenariats  
renforcés et sur notre détermination  
renouvelée à agir dans une optique  
transformatrice, je suis convaincu que la FAO  
peut jouer son rôle central et imprimer un cap  
aux systèmes agroalimentaires afin qu'ils  
concrétisent leur immense potentiel, celui de  
contribuer à un avenir meilleur pour tous, sans  
laisser personne de côté.*

**Qu Dongyu**  
**Directeur général**



## Introduction

1. Ce document présente le Cadre stratégique 2022-2031 révisé, actualisé à la lumière des éléments nouveaux qui se sont fait jour sur la planète, des évolutions mondiales et régionales, et des grands défis dans les domaines relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
2. Comme le prévoient les Textes fondamentaux de la FAO<sup>1</sup>, toutes les activités menées par l'Organisation depuis 2010 reposent sur un cadre stratégique établi pour une période de 10 à 15 ans et révisé tous les quatre ans. Celui-ci comprend notamment une analyse des défis auxquels doivent faire face les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural, et les populations qui en sont tributaires, y compris les consommateurs, ainsi qu'une vision stratégique, les objectifs des membres dans les domaines relevant du mandat de la FAO et les objectifs stratégiques que doivent atteindre les membres et la communauté internationale avec l'appui de la FAO.
3. Le Cadre stratégique 2022-2031 révisé de la FAO conserve le même fil conducteur stratégique: contribuer à la réalisation du Programme 2030 par une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables* afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.
4. Cette version révisée intègre les priorités établies par les conférences régionales et les comités techniques en 2024, les indications formulées par le Comité du Programme et le Comité financier, y compris lors de leur réunion conjointe, et par le Conseil, les recommandations issues d'évaluations et d'audits, ainsi que d'autres éléments apportés par les organes directeurs. Elle tient compte de l'analyse actualisée de prospective stratégique de l'Organisation portant sur les évolutions et les difficultés relatives aux systèmes agroalimentaires, notamment au niveau régional, ainsi que des enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre stratégique et de l'architecture des résultats qui s'y rapporte pendant la période 2022-2024.
5. Dans le cadre de la révision, la FAO a mis en place un processus inclusif et exhaustif destiné à actualiser ses priorités stratégiques, qui a donné lieu à des consultations avec les unités du siège, les régions et les équipes normatives. Cette approche participative devait permettre de recueillir les enseignements tirés de la mise en œuvre, d'examiner l'évolution des tendances et facteurs externes aux niveaux mondial et régional, de déceler les principaux problèmes et lacunes, et de trouver des possibilités de transposer les activités à plus grande échelle pour accroître leurs effets, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de la FAO. Les évolutions des indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) et les données issues de l'enquête menée par la FAO auprès des parties prenantes dont il était fait état dans le *Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023* ont été des points de référence essentiels. Compte tenu de ces éléments et des indications communiquées par les membres, la FAO a mis à jour son cadre de résultats, tel que détaillé à la *section C* du présent document, tout en conservant intacte la structure de base reposant sur les quatre améliorations, les 20 domaines prioritaires du Programme (DPP), les accélérateurs et les thèmes transversaux.
6. Afin de progresser plus rapidement dans la réalisation des ODD, la FAO a accordé davantage la priorité à ses activités en cours lui permettant d'agir plus directement sur les facteurs et déclencheurs déterminants du changement mis en évidence dans le cadre de son exercice de prospective stratégique et a défini un ensemble de domaines de travail porteurs de transformation et à fort impact, susceptibles de produire des évolutions en profondeur, en s'appuyant sur ses

---

<sup>1</sup> Textes fondamentaux de la FAO, volume II, section F. Mise en œuvre des actions du PAI concernant la réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats, résolution n° 10/2009 de la trente-sixième session de la Conférence, *Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats* (actions 3.1 à 3.11 du PAI).

avantages comparatifs et son mandat, tel que précisé à la *section D, Méthodes de travail améliorées de la FAO*.

7. Le présent document contient les sections suivantes:
  - A. *Contexte mondial, scénarios possibles et défis en matière d'alimentation et d'agriculture;*
  - B. *Attributs fondamentaux et fonctions essentielles de la FAO;*
  - C. *Théorie du changement appliquée au sein de la FAO – cadre de résultats stratégiques;*
  - D. *Méthodes de travail améliorées de la FAO.*

## **A. Contexte mondial, scénarios possibles et défis en matière d'alimentation et d'agriculture**

### **Contexte mondial**

8. Les catastrophes naturelles, les tensions géopolitiques et géoéconomiques, la pandémie de covid-19 et la concurrence à l'égard des ressources, accentuée par le changement climatique, font ressortir les principaux points faibles des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux mondiaux. Cette situation sans précédent accroît l'insécurité alimentaire et fait augmenter le nombre de personnes sous-alimentées, qui s'est établi à environ 733 millions en 2023<sup>2</sup>. Dans le monde, on observe aujourd'hui un creusement des inégalités de revenu et de richesse, un recul de la coopération multilatérale, une accentuation des pressions sur les systèmes agroalimentaires et un affaiblissement du pouvoir de négociation des travailleurs.

9. Depuis quelques années, le monde subit de multiples chocs systémiques: il est notamment pris dans un cercle vicieux entre le coût de l'alimentation et la faim qui gangrène certaines régions, dans le sillage de la pandémie de covid-19, et confronté à des conflits aux fortes répercussions qui frappent des régions agricoles et des routes commerciales importantes. Dans ce contexte, certains pays revoient de plus en plus les arbitrages arrêtés pour des raisons de productivité en se spécialisant et en se diversifiant, leur ambition étant de renforcer leur résilience nationale en réduisant leur dépendance à l'égard des importations et des exportations et en s'engageant dans une réindustrialisation locale. La fréquence croissante des chocs climatiques entraîne une augmentation cumulée des coûts, des pertes et des dommages, ce qui rétrécit encore la marge de manœuvre budgétaire permettant de remédier à ces difficultés, tout en accentuant les inégalités de revenu et de richesse. Les pays à revenu faible ou intermédiaire qui sont dépendants des produits de base, ont peu de souplesse dans leurs choix de dépense et sont surendettés sont particulièrement exposés aussi bien aux chocs climatiques qu'aux dynamiques économiques internationales.

10. La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie a provoqué une inflation rapide, qui sape les efforts déployés dans le monde pour réaliser les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition et entrave grandement l'accès à une alimentation saine, laquelle reste inabordable pour environ un tiers de la population de la planète<sup>3</sup>. La volatilité macroéconomique et les fluctuations des taux de change ont accentué les facteurs de vulnérabilité, en particulier dans les pays où le poids de la dette extérieure est élevé, ce qui limite plus encore leur capacité d'investissement dans le développement durable à long terme. Le marché du travail est confronté aux incertitudes découlant de la transformation numérique et de la robotisation, qui gagnent du terrain, et à leurs répercussions

---

<sup>2</sup> FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>.

<sup>3</sup> FAO. 2022. *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture n° 3. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0959en>.

éventuelles sur les modèles d'organisation de l'emploi et de répartition des revenus. Certaines interventions<sup>4</sup> ont permis de diminuer provisoirement ces tensions, mais les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL) restent particulièrement exposés aux effets de leur dépendance à l'égard des importations, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

11. Dans toutes les régions, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes ont des répercussions sur les systèmes agroalimentaires. Bien que les pays vulnérables supportent une part disproportionnée des coûts liés au changement climatique, il a été constaté ces dernières années que les risques s'y rapportant avaient une dimension mondiale et que même les pays à revenu élevé n'étaient pas à l'abri de ses effets, tels que les inondations de grande ampleur et les autres phénomènes météorologiques extrêmes. Les investissements en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires restent insuffisants et de nombreux pays privilégient les avantages à court terme au détriment de la durabilité à long terme. De plus, comme les chaînes d'approvisionnement mondiales sont de plus en plus spécialisées et dématérialisées, de nouveaux défis se font jour, notamment des questions liées à la concentration des marchés des intrants et des extrants, à la transparence, au fossé numérique et technologique croissant et à la gouvernance internationale concernant la propriété et le contrôle des données.

12. Dans l'ensemble, ces dynamiques vont à contre-courant de celles requises pour créer les conditions permettant d'éradiquer la faim et de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Par conséquent, les résultats des systèmes agroalimentaires demeurent insatisfaisants et de nombreux ODD ne sont pas en passe d'être réalisés<sup>5</sup>.

### **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, Rapport mondial sur le développement durable 2023 et Pacte pour l'avenir**

13. Le **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)** et le **Bilan 2 ans après le Sommet** ont été des moments décisifs qui ont contribué à la sensibilisation et à l'engagement d'un nombre inégalé de dirigeants mondiaux au sujet de la transformation des systèmes alimentaires et de l'intérêt qu'elle représente pour relever de nombreux défis pressants et interdépendants d'ordre social, économique et environnemental au niveau mondial et, à ce titre, pour donner un coup d'accélérateur important à la réalisation des ODD. Ce sentiment d'urgence renouvelé prenait en considération la complexité et l'imbrication de plus en plus importantes des questions liées à la sécurité alimentaire, à la santé et à la nutrition, au changement climatique, à la résilience et aux conflits, et des chefs d'État et de gouvernement qui ont participé aux manifestations ont mis en place des mesures pour y donner suite, conformément à l'Appel à l'action lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'issue du Bilan 2 ans après le Sommet.

14. La FAO, qui héberge le **Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**, joue un rôle de catalyseur en prêtant son concours et en réunissant les conditions nécessaires à l'exécution de la mission de cette structure, qui consiste à faire progresser la concrétisation des résultats du Bilan. Cela met en lumière le mandat de portée mondiale et le rôle de chef de file reconnu de la FAO en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, dont l'action est essentielle pour faire avancer la transformation des systèmes alimentaires. En mettant à profit le système des Nations Unies dans sa globalité et en faisant appel au savoir-faire mondial, aux coalitions de partenaires et à d'autres parties prenantes, le Pôle catalyse et intègre les actions à mener, en coordonnant un appui

---

<sup>4</sup> Initiative céréalière de la mer Noire, aide d'urgence du Fonds monétaire international, mécanisme du G20 en faveur de l'allègement de la dette, etc.

<sup>5</sup> FAO. 2023. [Suivi des progrès des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2023](#). Rome.

systémique axé sur la demande des pays, qui vise à aider ceux-ci à traduire leurs engagements en mesures efficaces afin de parvenir à des systèmes alimentaires durables d'ici à 2030.

15. Le **Rapport mondial sur le développement durable 2023** recense cinq leviers essentiels<sup>6</sup> aux changements systémiques nécessaires pour aboutir à un développement durable général. Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a défini «six transitions»<sup>7</sup> ou points d'entrée porteurs de transformation qui sont susceptibles d'avoir des effets catalyseurs et multiplicateurs sur les divers ODD, au rang desquels la mise en place de systèmes alimentaires durables. Comme le souligne le Rapport mondial sur le développement durable 2023 – et comme cela a été affirmé également lors des débats mondiaux sur le développement durable (Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et Bilan 2 ans après le Sommet, Sommet sur les ODD 2023, et Sommet de l'avenir de 2024) –, il est capital de transformer les systèmes agroalimentaires pour concrétiser les ODD et impulser des changements systémiques.

16. Si les leviers présentés dans le Rapport mondial sur le développement durable visent une transformation globale dans une perspective de développement durable, les éléments déclencheurs de la transformation des systèmes agroalimentaires, qui ont été définis dans le cadre de l'exercice de prospective stratégique de la FAO – i) institutions et gouvernance; ii) sensibilisation des consommateurs; iii) répartition des revenus et des richesses; et iv) technologies et approches novatrices –, concernent en particulier les changements à opérer dans les systèmes agroalimentaires. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO traduit sur le plan opérationnel ces deux approches au moyen de son cadre de résultats et des quatre accélérateurs, ainsi que des méthodes de travail améliorées, et renforce de ce fait le rôle moteur de l'Organisation dans les transformations structurelles à opérer pour mettre en place des systèmes agroalimentaires durables et résilients qui contribuent à accélérer les progrès au niveau mondial en vue de la concrétisation des ODD.

17. Le **Pacte pour l'avenir de 2024** réaffirme également l'importance d'une solidarité mondiale, d'un multilatéralisme inclusif et d'investissements à long terme en faveur de la sécurité alimentaire et d'une agriculture durable, ce qui est aussi en adéquation avec l'engagement de la FAO en faveur de l'éradication de la faim et de la promotion de systèmes agroalimentaires équitables et résilients.

#### ***Systèmes agroalimentaires: évolution récente de leurs moteurs et incidences pour leur avenir***

18. Le rapport intitulé *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation* (résumé en français: *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Moteurs et déclencheurs de transformation*), qui puisait dans divers domaines (sciences et innovation, sécurité sanitaire des aliments, production animale, approches systémiques de l'agriculture, etc.) et dans le vaste corpus de connaissances et de données d'expérience de l'Organisation, présentait l'ensemble des tendances et des événements complexes et interdépendants susmentionnés, ainsi que leurs incidences possibles sur l'avenir des systèmes agroalimentaires.

19. Le *tableau 1* reprend les 18 moteurs<sup>8</sup> (forces motrices) des systèmes agroalimentaires recensés dans le cadre de l'exercice de prospective stratégique de la FAO, dont l'analyse a permis de catégoriser et de décrire de nombreux signaux relevant de quatre scénarios plausibles pour l'avenir des systèmes agroalimentaires, tel que précisé à l'*annexe 1*.

<sup>6</sup> Les cinq leviers essentiels figurant dans le Rapport mondial sur le développement durable sont les suivants: i) la gouvernance; ii) l'économie et le financement; iii) l'action individuelle et collective; iv) les sciences et les technologies; et v) le renforcement des capacités.

<sup>7</sup> Les six transitions visent les domaines suivants: 1) les systèmes alimentaires; 2) l'accessibilité et l'abordabilité de l'énergie; 3) la connectivité numérique; 4) l'éducation; 5) l'emploi et la protection sociale; et 6) le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution.

<sup>8</sup> Une analyse approfondie des 18 moteurs et des scénarios qui en découlent figure dans le rapport phare de la FAO intitulé *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture* n° 3. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0959en>. Les 18 moteurs constituent l'épine dorsale de l'analyse menée au titre du récent exercice de prospective stratégique de la FAO.

20. Il est important de noter que certains des 18 moteurs sont directement influencés par les acteurs des systèmes agroalimentaires eux-mêmes, tandis que de nombreux autres relèvent des systèmes socioéconomiques, environnementaux, politiques et financiers au sens large, dans lesquels s'inscrivent les systèmes agroalimentaires. Du fait des liens systémiques qui unissent les systèmes agroalimentaires à ces autres systèmes plus globaux, tous les principaux moteurs déterminent collectivement le fonctionnement et les résultats des systèmes agroalimentaires sur les plans de la sécurité alimentaire, de la création de revenus, des effets environnementaux, etc.

21. La FAO a entrepris récemment un examen de ces moteurs, dont les résultats révèlent que la plupart des tendances et des dynamiques observées actuellement semblent indiquer que les scénarios les plus défavorables sont de plus en plus probables, mais aussi qu'il existe quelques signaux positifs au sein de la société et des institutions mondiales. Différents signaux, positifs ou négatifs, dessinant de possibles scénarios pour l'avenir sont résumés en regard de chacun des 18 moteurs, à l'annexe 2.

**Tableau 1: Les 18 moteurs des systèmes agroalimentaires<sup>9</sup>**

| Moteurs des systèmes agroalimentaires   |
|---|
| 1. <b>La dynamique démographique et l'urbanisation</b> , qui devraient entraîner une hausse et une modification de la demande de denrées alimentaires.  |
| 2. <b>La croissance économique, la transformation structurelle et les perspectives macroéconomiques</b> , qui n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés aux fins d'une transformation économique inclusive de la société.  |
| 3. <b>Les relations d'interdépendance entre pays</b> , qui lient les systèmes agroalimentaires au niveau mondial.   |
| 4. <b>La production de mégadonnées, le contrôle et l'utilisation de celles-ci, ainsi que les droits de propriété y afférents</b> , qui permettent de s'appuyer sur des technologies novatrices et de prendre des décisions en temps réel, y compris dans le domaine de l'agriculture. |
| 5. <b>L'instabilité géopolitique et l'augmentation du nombre de conflits</b> , notamment ceux liés aux ressources et à l'énergie.   |
| 6. <b>Les incertitudes</b> , qui prennent la forme d'événements soudains et souvent impossibles à prévoir.  |
| 7. <b>La pauvreté rurale et la pauvreté urbaine</b> , sachant qu'un pourcentage élevé de la population rurale vit dans la pauvreté, voire l'extrême pauvreté.   |
| 8. <b>Les inégalités</b> , qui sont particulièrement marquées en matière de revenus, mais concernent aussi les perspectives d'emploi, l'accès aux biens, les services de base et la charge fiscale, et qui ont tendance à toucher davantage les femmes.                               |
| 9. <b>Les prix des denrées alimentaires</b> , qui sont plus faibles en valeur réelle que dans les années 1970 mais plus élevés que dans les années 1980 et 1990, bien qu'ils ne tiennent pas compte de l'intégralité des coûts sociaux et environnementaux des aliments.              |
| 10. <b>L'innovation et la science</b> , y compris des technologies plus novatrices (dont les biotechnologies et la transformation numérique) et les approches systémiques (parmi lesquelles l'agroécologie, l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique).               |
| 11. <b>Les investissements publics dans les systèmes agroalimentaires</b> , qui sont souvent insuffisants.  |
| 12. <b>L'intensité capitaliste et informationnelle des processus de production</b> , qui augmente en raison de la mécanisation et de la transformation numérique de la production, notamment dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.                                 |

<sup>9</sup> Sources: D'après FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO*. Rome, FAO, 2022. *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*. Rome, tableau de bord sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture, rapports régionaux de prospective stratégique globaux (non publiés, à paraître) et références spécifiques.

### Moteurs des systèmes agroalimentaires

13. **La concentration des marchés des intrants et des extrants alimentaires et agricoles**, qui pose problème dans l'optique de la résilience et de l'équité au sein des systèmes agroalimentaires.

14. **Les modes de consommation et de nutrition**, qui résultent du changement de comportement des consommateurs, lesquels sont de plus en plus amenés à faire des choix complexes sur le contenu nutritionnel et la sécurité sanitaire des aliments. Dans ce contexte, il est important de faire évoluer la demande des consommateurs vers des habitudes alimentaires plus saines.

15. **La pénurie et la dégradation des ressources naturelles**, notamment des terres, de l'eau, de la biodiversité et des sols.

16. **Les épidémies et la dégradation des écosystèmes**, lesquelles pourraient s'intensifier à l'avenir en raison de la progression des organismes nuisibles et des maladies transfrontières qui touchent les végétaux, de l'empiétement de l'agriculture sur les espaces sauvages et les forêts, de la résistance aux antimicrobiens et de l'augmentation de la production et de la consommation de produits d'origine animale.

17. **Le changement climatique**, qui englobe les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que la variabilité des températures et des régimes de précipitations, dont les effets se font déjà sentir sur les systèmes agroalimentaires et les ressources naturelles, et qui devrait aggraver la faim et la pauvreté dans les zones rurales.

18. **Les secteurs économiques liés aux ressources aquatiques**, au sein desquels les activités économiques en rapport avec le secteur des pêches et de l'aquaculture sont en plein essor à l'échelle mondiale et qui donnent lieu à des compromis nécessitant l'élaboration de politiques solides où sont intégrés des solutions techniques, sociales et économiques, les principes de la restauration des écosystèmes soutenant les systèmes de production, et la contribution de parties prenantes de divers secteurs dans le contexte de systèmes agroalimentaires porteurs de transformation.

22. L'analyse des moteurs révèle les grands défis qu'il faut relever pour parvenir à des systèmes agroalimentaires durables et résilients, compte tenu des interactions complexes entre les systèmes socioéconomiques et les systèmes environnementaux. Il est particulièrement important de cerner les incidences de ces choix sur la répartition des avantages découlant du progrès technologique et de la croissance économique. L'évolution des moteurs est influencée par les choix que font les gouvernements, les citoyens, les entreprises et les autres acteurs qui pèsent sur les politiques, les investissements et les structures des marchés.

#### ***Signaux observés au niveau régional et scénarios possibles pour l'avenir***

23. Les 18 moteurs des systèmes agroalimentaires revêtent tous un intérêt mondial, mais certains sont aussi particulièrement importants au niveau régional, comme il a été constaté lors des exercices de prospective stratégique régionale menés récemment par la FAO. L'analyse des tendances régionales et des signaux connexes suggérant les évolutions régionales possibles permet d'avoir une compréhension plus nuancée de ces scénarios pour l'avenir en tenant compte des particularités régionales, en déterminant les obstacles qui ont entravé les progrès et en définissant les domaines d'action prioritaires ou «déclencheurs de transformation» ainsi que les solutions stratégiques pour les activer. On trouvera à l'*annexe 4* un bref résumé des conclusions préliminaires.

#### ***Déclencheurs de transformation qui changent la donne***

24. L'analyse ci-dessus dresse un tableau préoccupant de la trajectoire actuelle des systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale et dans les régions. Les interactions entre les moteurs laissent présager un avenir non durable. Afin d'éviter une telle issue et de progresser dans une voie plus durable et plus résiliente, il faut opérer de toute urgence des changements ambitieux et porteurs de transformation.

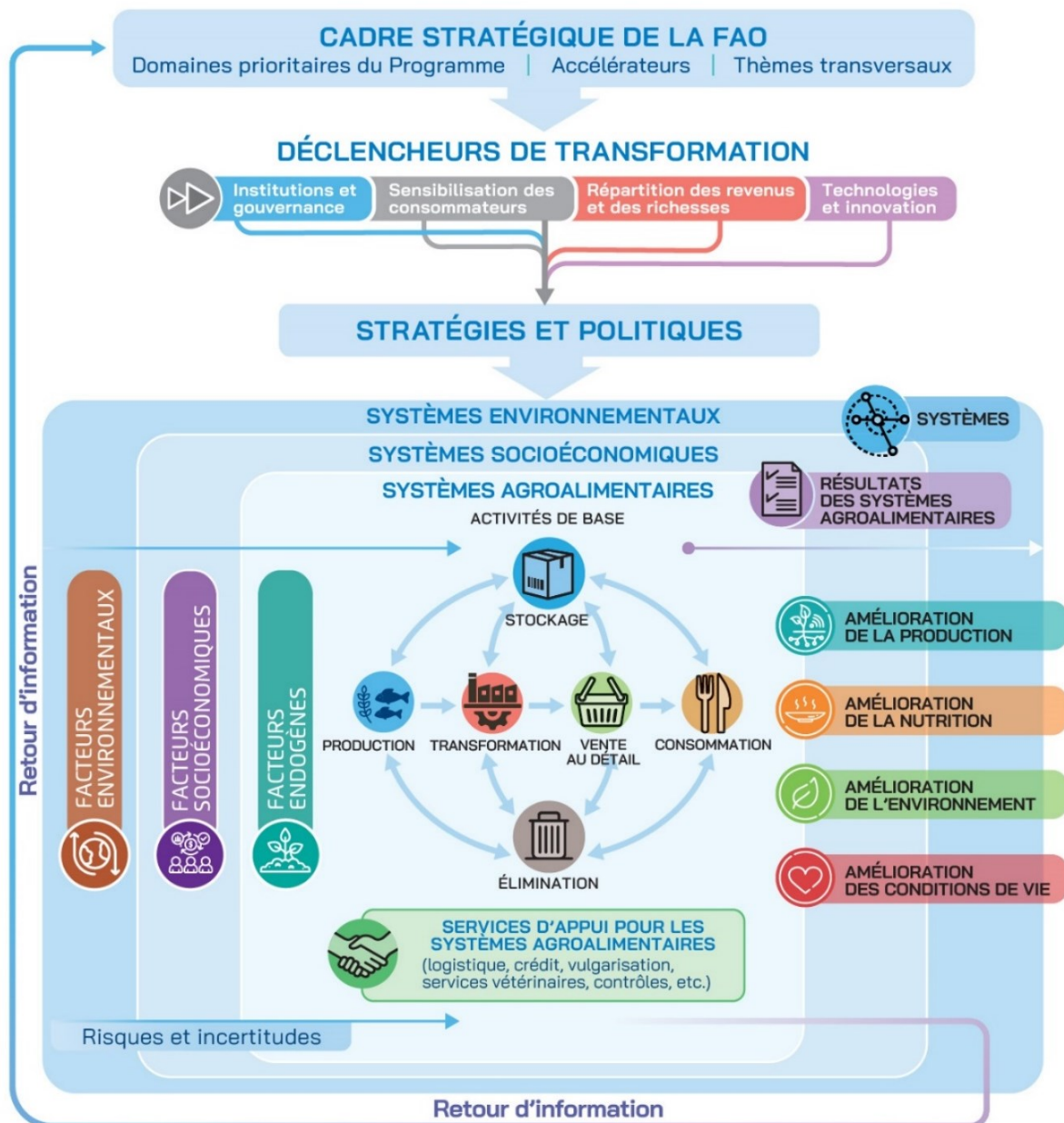


25. Comme il est indiqué à la *section A*, l'exercice de prospective stratégique réalisé par l'Organisation a permis de déterminer quatre grands déclencheurs de transformation: i) institutions et gouvernance; ii) sensibilisation des consommateurs et des citoyens; iii) répartition des revenus et des richesses; iv) technologies et approches novatrices. Ces déclencheurs sont considérés comme de bons points de départ ou des stimulateurs pour les processus de transformation destinés à inverser les tendances de fond défavorables observées actuellement dans les systèmes socioéconomiques, environnementaux et agroalimentaires. Ils interagissent de façon à produire un large éventail d'effets sur les systèmes agroalimentaires en influençant simultanément plusieurs moteurs et, s'ils sont activés comme il se doit, aident à réorienter les systèmes agroalimentaires vers un avenir plus souhaitable. Les quatre déclencheurs sont décrits plus avant à l'*annexe 3*.

26. Au moyen du Cadre stratégique 2022-2031 révisé et des domaines prioritaires du Programme, des accélérateurs et des thèmes transversaux qui y figurent, la FAO entend aider les parties prenantes à activer ces déclencheurs dans un but plus précis. Ainsi, les membres pourront plus efficacement trouver des solutions stratégiques, concevoir des stratégies de développement et mettre en œuvre des politiques, des pratiques et des investissements qui contribuent à faire évoluer les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux dans le sens des quatre améliorations.

27. La *figure 1* donne une vue d'ensemble des systèmes agroalimentaires dans le contexte plus vaste des systèmes socioéconomiques et environnementaux dans lesquels ils s'inscrivent, ainsi que de leurs moteurs et déclencheurs, tels qu'ils ont été définis grâce à l'exercice de prospective stratégique de la FAO. Elle illustre la façon dont le Cadre stratégique de la FAO tire parti des quatre grands déclencheurs de transformation pour favoriser des résultats positifs dans les systèmes agroalimentaires au regard des quatre améliorations.

Figure 1: Cadre stratégique de la FAO: «déclencher les déclencheurs» de transformation<sup>10</sup>



28. Les quatre déclencheurs de transformation présentent chacun leurs propres défis à relever et possibilités à mettre à profit pour que la FAO puisse aider ses membres à les activer grâce aux DPP et aux méthodes de travail améliorées:

- a) *Institutions et gouvernance*: Un défi de taille consiste à renforcer les institutions multilatérales en vue d'assurer une gouvernance efficace des enjeux mondiaux comme le changement climatique, la propriété des données, les flux de capitaux transfrontières et les migrations internationales. L'une des possibilités offertes par ce déclencheur est la mise en place de politiques commerciales et de mécanismes d'incitation pour encourager les pays à appliquer une réglementation environnementale et sociale plus stricte, ce qui aura pour effet de les protéger face aux pays qui appliquent des normes plus laxistes et mettent sur le marché des produits agricoles à un prix trop faible.

<sup>10</sup> Source: Adapté de: FAO, 2022. *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*. D'après le modèle de Foresight4Food pour les systèmes alimentaires.

- b) *Sensibilisation des consommateurs*: Les consommateurs sont de plus en plus demandeurs d'aliments durables et sains, mais il reste difficile de traduire cette demande en signaux du marché porteurs de transformation. Les possibilités ne manquent pas pour tirer parti de l'attention croissante portée à l'environnement et à la santé, en particulier parmi les jeunes, en vue de favoriser une modification systémique des pratiques de production. Toutefois, il faut pour cela remédier à l'asymétrie de l'information et garantir la transparence tout le long des chaînes de valeur.
- c) *Répartition des revenus et des richesses*: Ce déclencheur offre une occasion précieuse de créer et de conserver plus de revenus à valeur ajoutée dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en élargissant les activités de transformation après récolte, en développant les chaînes de valeur ainsi qu'en faisant croître les entreprises agroalimentaires locales et en les intégrant aux chaînes de valeur mondiales. Pour ce faire, il convient de renforcer les capacités locales, d'améliorer l'accès aux financements et à la technologie et de mettre en place des politiques et des infrastructures à l'appui de ces objectifs. Les défis consistent notamment à surmonter des dynamiques de pouvoir bien enracinées dans les chaînes de valeur mondiales, à améliorer le pouvoir de négociation des administrations et des acteurs locaux et à lutter contre les flux financiers sortants illicites qui entravent l'investissement local, l'accumulation de capital et les effets multiplicateurs.
- d) *Technologies et approches novatrices*: Les avancées technologiques offrent des solutions prometteuses en matière de systèmes agroalimentaires durables, mais il est impératif d'y garantir un accès équitable et d'éviter de creuser les fossés technologiques. L'association des connaissances traditionnelles et des innovations offre de nombreuses possibilités. La difficulté est de trouver l'équilibre entre innovation, d'une part, et inclusion et durabilité environnementale, d'autre part.

29. L'activation de ces déclencheurs exige d'examiner les modèles de développement au-delà de la production agricole afin d'instaurer une sécurité alimentaire durable et des moyens de subsistance résilients. À cette fin, il faut faciliter des investissements porteurs de transformation, encourager la recherche-développement à grande échelle et nouer des partenariats qui démocratisent les innovations et leur gouvernance.

30. Dans ce contexte, la FAO doit être adaptée à ses objectifs afin de pouvoir épauler les membres en sa qualité d'organisation mondiale indépendante dotée d'une structure solide, d'une excellente compréhension des dynamiques que l'on retrouve dans les systèmes agroalimentaires mondiaux, régionaux et locaux, ainsi que des compétences de prospective stratégique globale et thématique nécessaires pour déterminer et encourager des approches porteuses de transformation à tous les niveaux. Les sections ci-après décrivent les mesures que prévoit de prendre l'Organisation pour y parvenir.

## B. Attributs fondamentaux et fonctions essentielles de la FAO

31. La FAO a été créée en tant qu'organisation mondiale détentrice de connaissances et joue un rôle indispensable dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires. Les fonctions de l'Organisation ayant trait à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture sont décrites dans son Acte constitutif et lui permettent de contribuer aux objectifs des membres consistant à «élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations placées sous leur juridiction respective; [...] améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles; [...] améliorer la condition des populations rurales; et ainsi [...] contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim»<sup>11</sup>.

32. Au vu de l'ampleur des défis mondiaux à relever dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et de l'approche préconisée dans le Programme 2030, il apparaît évident que la FAO ne peut agir seule. Les futurs travaux de l'Organisation doivent donc être envisagés à la lumière du rôle essentiel que celle-ci peut jouer lorsqu'il s'agit d'influer sur la transformation des systèmes agroalimentaires<sup>12</sup>, en s'appuyant sur ses attributs fondamentaux et ses moyens d'action capitaux et en tirant parti de ses avantages comparatifs.

### **Attributs fondamentaux de la FAO**

33. Les atouts et les attributs fondamentaux les plus pertinents d'une organisation sont ceux qui lui sont intrinsèques et uniques et définissent ses caractéristiques. La FAO dispose des attributs intrinsèques et uniques suivants<sup>13</sup>:

- a) Le fait qu'elle soit l'institution des Nations Unies spécialisée dans l'alimentation et l'agriculture, qui est dotée par ses États membres d'un vaste mandat pour agir à l'échelle mondiale dans tous les domaines de l'alimentation et de l'agriculture (y compris la gestion des pêches, des forêts et des ressources naturelles), ainsi que de la sécurité alimentaire et de la nutrition, tout au long du continuum aide humanitaire/développement.
- b) Un statut intergouvernemental, la neutralité et le pouvoir d'offrir une plateforme neutre pour le dialogue et l'échange de connaissances entre les nations.
- c) L'autorité de demander à tout État membre de soumettre des informations ayant trait au but de l'Organisation.
- d) Son budget ordinaire alimenté par des contributions fixées, qui garantissent un montant de ressources minimum pouvant être consacré aux activités prioritaires et convenues par les États membres par l'intermédiaire de leurs organes directeurs, et complété par des contributions volontaires, pour exploiter les connaissances de l'Organisation et améliorer la diffusion d'informations.
- e) Un personnel doté d'un vaste éventail de connaissances spécialisées dans tous les domaines de son mandat et travaillant de manière interdisciplinaire.
- f) Une présence dans les pays, avec l'appui d'équipes d'experts régionales et mondiales, pour répondre aux demandes formulées par les pays et les régions.

---

<sup>11</sup> Textes fondamentaux de la FAO, section A, Acte constitutif.

<sup>12</sup> La FAO définit les systèmes agroalimentaires comme suit: toutes les activités et tous les acteurs interdépendants qui contribuent à faire parvenir les aliments de la ferme à l'assiette. Cette large définition englobe tout, de la production agricole jusqu'à la gestion des déchets, en passant par la transformation, la distribution et la consommation des denrées alimentaires. Elle fait également ressortir le rôle crucial des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui déterminent la manière dont les aliments parviennent jusqu'aux consommateurs.

<sup>13</sup> C 2017/7 Rev.1, paragraphe 108.

### **Fonctions essentielles**

34. Les fonctions essentielles sont les moyens d'action fondamentaux dont dispose la FAO pour obtenir des résultats. Elles représentent les *types* d'interventions qui mettent à profit les avantages comparatifs de la FAO et auxquels l'Organisation donnera la priorité lors de la mise en œuvre de son Programme de travail. La FAO doit jouer un rôle clé, mais pas nécessairement exclusif, dans le cadre des activités de cette nature, en travaillant avec les partenaires et en intensifiant les efforts visant à mettre en place et à concrétiser des partenariats stratégiques. Les fonctions essentielles de la FAO sont les suivantes:

1. *Rassembler, analyser et contrôler les données et les informations* dans les domaines relevant de son mandat, *et en améliorer l'accès*, en travaillant de concert avec les pays et les autres partenaires de développement en vue de déterminer les facteurs qui influencent le comportement des consommateurs et les lacunes en matière de politiques et d'investissements, et de promouvoir la mise en place de plateformes communes et le recours à des outils technologiques d'apparition récente.
2. *Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs et prêter un appui aux pays et à d'autres partenaires à cet égard*, au service de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, tels que des accords internationaux, des codes de conduite et des normes techniques, ainsi que les technologies, les outils numériques, les bonnes pratiques et les autres éléments y afférents.
3. *Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques relatives aux systèmes agroalimentaires aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays*, y compris la reconnaissance et la prise en compte explicites des compromis nécessaires.
4. *Prêter un appui aux institutions à tous les niveaux, notamment sous la forme d'un renforcement des capacités, s'agissant d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les politiques et les programmes fondés sur des éléments factuels* dans les domaines relevant de son mandat *et de mettre à profit les investissements*.
5. *Faciliter la création de partenariats et de coalitions* en faveur de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, qui permettent de réduire les inégalités et de ne laisser personne de côté, notamment avec les États, les partenaires de développement, les organisations de la société civile et le secteur privé.
6. *Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques* dans les domaines relevant de son mandat *et d'en améliorer l'assimilation*.
7. *Mener des activités de promotion et de communication aux niveaux national, régional et mondial*, notamment auprès des consommateurs, en s'appuyant sur les connaissances et les données de la FAO, sa position en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies et son rôle d'intermédiaire neutre et de confiance.

## C. Théorie du changement appliquée au sein de la FAO – cadre de résultats stratégiques

35. Comme le prévoient les Textes fondamentaux<sup>14</sup>, toutes les activités menées par l'Organisation depuis 2010 reposent sur un cadre stratégique établi pour une période de 10 à 15 ans et révisé tous les quatre ans, lequel fixe le programme que la FAO doit mener. Défini à partir de la *vision* de la FAO et des trois objectifs mondiaux des membres, le Cadre stratégique 2022-2031 est solidement ancré dans les ODD et expose la manière dont l'Organisation participe à des changements structurels et porteurs de transformation. Il prévoit la formulation et l'exécution d'une approche programmatique qui permette de s'atteler à la réalisation des ODD et présente un cadre de résultats conçu pour veiller à ce que la contribution de la FAO aux processus de développement aux niveaux national, régional et mondial tire le meilleur parti de l'avantage comparatif dont celle-ci dispose en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies.

36. En outre, comme indiqué dans la *section D*, il décrit également les méthodes de travail améliorées de la FAO, y compris l'approche programmatique et la manière dont la FAO œuvre, unie dans l'action, et collabore avec des partenaires pour obtenir des résultats durables et un impact maximal.

### **La vision de la FAO et les trois objectifs mondiaux des membres**

37. Le Cadre stratégique est fondé sur la vision de la FAO et les trois objectifs mondiaux des membres, qui énoncent les objectifs ultimes que les pays cherchent à atteindre dans les domaines relevant du mandat de l'Organisation.

38. **Vision de la FAO:** *Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.*

39. Les **trois objectifs** mondiaux des membres:

1. éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
2. éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
3. gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

### **Le fil conducteur stratégique de la FAO et les objectifs de développement durable**

40. Le fil conducteur stratégique résume la mission de la FAO et la voie à suivre pour atteindre ses objectifs. Il reflète l'approche axée sur les systèmes agroalimentaires adoptée par l'Organisation pour contribuer au Programme 2030, laquelle permet de comprendre et d'aborder simultanément les dimensions sociale, économique et environnementale du développement, dans toute leur complexité. L'approche axée sur les systèmes agroalimentaires permet de recourir à des stratégies globales pour relever des défis liés entre eux qui consistent à améliorer la sécurité alimentaire, la









---

<sup>14</sup> Textes fondamentaux de la FAO, volume II, section F. Mise en œuvre des actions du PAI concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats, résolution n° 10/2009 de la trente-sixième session de la Conférence, *Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats* (actions 3.1 à 3.11 du PAI).

nutrition et les moyens de subsistance, à accroître la production tout en atténuant le changement climatique et en s'adaptant à ses effets, et à préserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes.

### Les quatre améliorations

41. Le **fil conducteur stratégique** de la FAO est le suivant: contribuer à la réalisation du Programme 2030 par une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  <p><b>AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION</b></p>  <p>Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental</p> |  <p><b>AMÉLIORATION DE LA NUTRITION</b></p>  <p>Éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en accroissant l'accès à des régimes alimentaires sains</p> |  <p><b>AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT</b></p>  <p>Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et marins, promouvoir leur utilisation durable et lutter contre le changement climatique (réduction, réutilisation, recyclage et gestion des résidus) grâce à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables</p> |  <p><b>AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE</b></p>  <p>Promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, femmes et hommes)</p> |
|--|---|--|---|

42. Les ODD occupent une place centrale dans la théorie générale du changement appliquée à la FAO. Les principaux ODD et leurs indicateurs, y compris tous les indicateurs dont la FAO est



responsable ou auxquels elle contribue, promeuvent des priorités et le suivi des progrès et expriment des aspirations qui prennent la forme de produits ou d'impacts à moyen ou long terme, tandis que les trois **ODD directs**, à savoir l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), l'ODD 2 (Élimination de la faim) et l'ODD 10 (Réduction des inégalités), aident l'Organisation à évaluer et à équilibrer les arbitrages. En plaçant le Programme 2030 et les ODD au centre

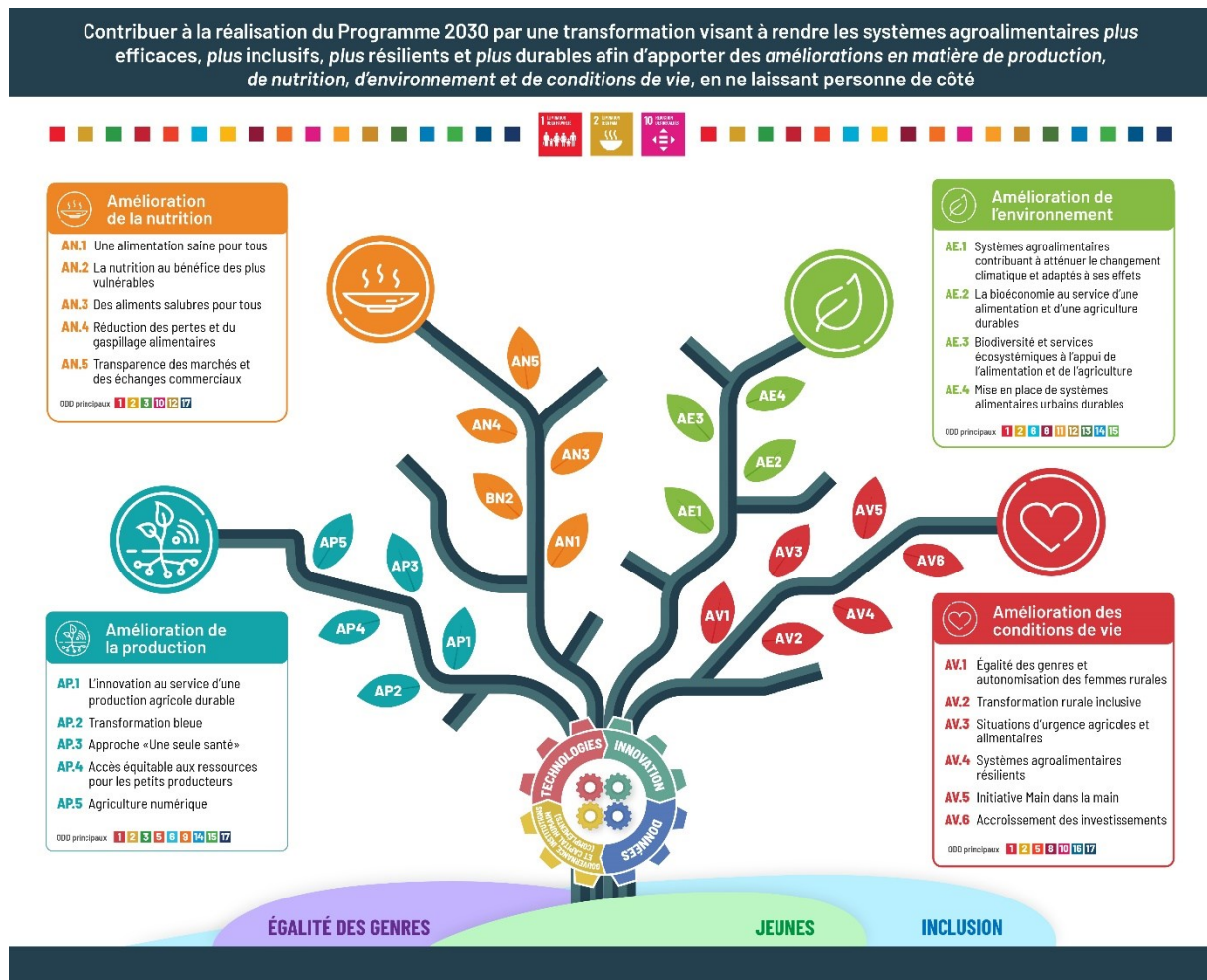
du Cadre stratégique, tout en prenant en compte l'interdépendance et l'importance de tous les ODD dans l'optique de la concrétisation de sa vision globale, la FAO adopte un langage commun pour définir les cibles et les résultats correspondants qu'elle est chargée d'atteindre à tous les niveaux de l'Organisation.

43. Les stratégies thématiques, les politiques et les plans d'action institutionnels dans des domaines de travail transversaux essentiels, élaborés dans le cadre de processus de consultation approfondis et inclusifs, aident également l'Organisation à étayer efficacement les décisions en matière de priorités et de programmes. Ils permettent de faire en sorte que, lors de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031, la FAO mette à profit son avantage comparatif pour remédier à des problèmes dans les systèmes agroalimentaires et concentre les efforts de manière à obtenir le plus d'impact possible.

#### ***La chaîne de résultats***

44. La FAO mettra en œuvre son Cadre stratégique et obtiendra les résultats attendus au regard de son cadre de résultats au moyen de programmes axés sur les quatre améliorations, à l'aide d'une approche systémique visant à tirer parti de synergies et à limiter les arbitrages à opérer pour réaliser les ODD. Comme le montre la *figure 2*, le cadre de résultats comprend un ensemble d'éléments qui permettent d'établir une hiérarchie claire des résultats fondée sur des liens de cause à effet, auxquels s'ajoutent des éléments destinés à cibler et à faciliter les travaux de l'Organisation et à obtenir des effets plus rapidement.



**Figure 2: Cadre de résultats stratégiques de la FAO**

### Les quatre améliorations

45. Les quatre améliorations, qui découlent des ODD, décrivent les résultats à long terme auxquels la FAO aspire et que doivent atteindre les membres et la communauté internationale avec le soutien de l'Organisation. Elles constituent un principe directeur qui oriente l'appui que la FAO entend prêter aux fins de la concrétisation du Programme 2030 et encouragent l'adoption d'une approche stratégique et systémique dans le cadre de laquelle l'Organisation s'attache à ne pas uniquement considérer les aspects productifs et macroéconomiques de l'agriculture, le but étant de favoriser la sécurité alimentaire et la résilience des moyens de subsistance, de promouvoir l'innovation et de mieux catalyser les investissements et les partenariats.

### Les domaines prioritaires du Programme

46. Les DPP sont des thèmes pluridisciplinaires qui représentent la valeur ajoutée de la FAO en matière de contribution aux résultantes à moyen terme et aux cibles des ODD correspondantes et qui intègrent les dimensions sociale, économique et environnementale de la durabilité. Ils décrivent comment la FAO réunira ses compétences et ses connaissances techniques vastes et approfondies pour aider à résoudre des problèmes critiques et mettre en place les conditions propices à une évolution des politiques et de l'environnement législatif et/ou institutionnel, ce qui, à terme, contribuera à la réalisation des cibles des ODD sélectionnées.

47. Les DPP apportent une réponse directe aux difficultés et aux défis recensés lors de l'exercice de prospective stratégique de la FAO, ainsi que dans le cadre des sessions des conférences régionales, des comités techniques et d'autres processus de consultation formels ou informels.

Chaque DPP est étroitement lié à l'une des quatre améliorations, mais contribue aussi aux trois autres, du fait de l'interdépendance et de l'indivisibilité des ODD.

48. Les 20 DPP sont présentés dans le *tableau 2*. On trouvera dans le Plan à moyen terme 2026-2029 et dans le Programme de travail et budget 2026-2027 une présentation plus détaillée des DPP et de leurs cadres de résultats, y compris les principaux problèmes à résoudre, leurs liens avec les cibles et les indicateurs des ODD, la manière dont la FAO utilisera les accélérateurs pour favoriser des progrès rapides, les grandes composantes thématiques, notamment les aspects normatifs et ceux ayant trait aux fonctions essentielles de l'Organisation, ainsi que les principaux risques et arbitrages.

**Tableau 2: Les 20 domaines prioritaires du Programme**


| Domaine prioritaire du Programme   | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD             |
|--|--|----------------------------|
|  <b>AMÉLIORATION EN MATIÈRE DE PRODUCTION</b> | <p><i>Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental</i></p>   |                            |
| <b>AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable</b>   | <p>Les systèmes de production végétale, animale et forestière sont productifs, résilients, novateurs, compétitifs et inclusifs, et créent des possibilités entrepreneuriales et commerciales intégrées, qui reposent sur l'innovation, les technologies et un environnement favorable – notamment des politiques et des stratégies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Innovation au service de systèmes de production agricole plus durables, productifs et inclusifs, notamment s'agissant des pratiques et des intrants agricoles.</li> <li>· Transformation durable au moyen de l'intégration, de la démonstration, de la validation, de la diffusion et de la reproduction à plus grande échelle des innovations, axée sur l'appui aux acteurs des chaînes de valeur favorables aux pauvres.</li> <li>· Politiques durables favorisant un environnement porteur: élaborer des politiques et créer des conditions propices à la mise en œuvre d'innovations dans le domaine de l'agriculture durable.</li> <li>· Améliorer la qualité, la productivité, l'efficacité et la diversité des systèmes de production végétale et de protection des cultures (agriculture en zone tropicale, en zone aride et en milieu urbain et périurbain, par exemple) en misant sur les innovations et les technologies durables.</li> <li>· Rendre plus efficace l'utilisation des ressources dans les domaines de la production animale et de la santé des animaux d'élevage (y compris les insectes) grâce aux innovations dans le domaine de l'agriculture durable.</li> <li>· Optimiser l'exploitation durable des forêts pour améliorer la productivité agricole et générer des revenus.</li> </ul> | 2.3, 2.4, 6.4<br>9.5, 15.2 |

| Domaine prioritaire du Programme        | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD                                    |
|---|--|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Utilisation efficiente et durable de la terre, du sol et de l'eau pour favoriser des systèmes agroalimentaires climato-résilients et inclusifs.</li> </ul>  |   |
| <b>AP 2: Transformation bleue</b>       | <p>Promotion de systèmes alimentaires aquatiques plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables au moyen de politiques et de programmes améliorés pour une gestion intégrée fondée sur des données scientifiques, de l'innovation technologique et de la mobilisation du secteur privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Aider l'aquaculture durable à apporter une contribution de plus en plus grande à la sécurité alimentaire mondiale et à l'élimination de la pauvreté.</li> <li>· Mettre en place des systèmes de gestion des pêches innovants et porteurs de transformations en adoptant une approche écosystémique des pêches pour assurer la bonne santé des stocks et des moyens de subsistance, quelle que soit l'échelle, notamment dans les régions vulnérables ou pour lesquelles il y a peu de données.</li> <li>· Moderniser les chaînes de valeur des produits alimentaires d'origine aquatique pour réduire les pertes et le gaspillage, ajouter de la valeur, faciliter l'accès aux marchés régionaux et mondiaux, encourager la transparence, l'inclusion et l'accessibilité physique et économique des produits alimentaires d'origine aquatique.</li> </ul>   | 2.1, 2.2<br>14.2, 14.4, 14.6, 14.7,<br>14.b, 14.c |
| <b>AP 3: Approche «Une seule santé»</b> | <p>Aux niveaux national, régional et mondial, amélioration de la santé des animaux, y compris les poissons d'élevage, des végétaux, des forêts et des écosystèmes grâce à un renforcement des approches systémiques «Une seule santé» et des capacités de prévention des infestations d'organismes nuisibles et des maladies, d'alerte rapide et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux, notamment ceux liés aux produits chimiques, aux pesticides, aux espèces exotiques envahissantes, à la RAM<sup>15</sup> et aux autres menaces pour la biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Systèmes intégrés de prévision et d'alerte rapide, biosécurité et gestion des risques liés aux menaces biologiques (organismes nuisibles et maladies des animaux et des plantes, notamment) pour accroître les performances des systèmes sanitaires dans le secteur agroalimentaire, en particulier s'agissant des normes sanitaires et phytosanitaires destinées à améliorer le commerce, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire.</li> <li>· Renforcement des capacités de prévention, de préparation et d'intervention face aux futures menaces de pandémie ou autres défis sanitaires pour les systèmes agroalimentaires.</li> </ul> | 1.5<br>3.d<br>15.8                                |

<sup>15</sup> Résistance aux antimicrobiens.

| Domaine prioritaire du Programme  | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD                             |
|---|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement de la gestion de la résistance aux antimicrobiens.</li> <li>· Amélioration, au niveau des pays, de la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé» et des capacités et politiques en la matière pour promouvoir la santé et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.</li> <li>· Intégration des considérations environnementales – biodiversité, lutte contre la pollution, gestion des produits agrochimiques, santé des sols et de l'eau, gestion de la faune et de la flore sauvages et santé des écosystèmes, notamment – dans l'approche «Une seule santé».</li> </ul>   |  |
| <b>AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs</b> | <p>L'accès des petits producteurs aux ressources naturelles, aux marchés, aux services, à l'information, à l'éducation, aux technologies et aux innovations, ainsi qu'au crédit et aux services financiers est plus équitable du fait de l'amélioration des politiques, des stratégies et des programmes, et de l'accent mis sur la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes en situation de vulnérabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Favoriser des régimes fonciers sûrs et un accès équitable aux ressources naturelles, notamment aux terres, aux étendues d'eau, aux ressources génétiques, aux poissons, aux forêts et aux pâturages.</li> <li>· Promouvoir un accès équitable aux ressources productives, et une gestion durable de celles-ci, notamment s'agissant de la propriété et de la gouvernance des ressources, des services et des infrastructures pour la production et la commercialisation.</li> <li>· Accroître les données et les analyses sur les petits producteurs et leurs organisations, avec leur concours, au moyen de recensements agricoles, d'enquêtes, de registres, de données géospatiales; orienter les politiques et suivre les impacts.</li> <li>· Favoriser un accès équitable aux activités de vulgarisation, aux informations, aux services et aux formations, aux technologies et aux innovations, le développement du numérique, la production de connaissances impulsée par les producteurs, les systèmes consultatifs entre pairs, les meilleures pratiques, notamment en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et la participation aux marchés.</li> <li>· Améliorer l'accès à la protection sociale, accroître les synergies entre les secteurs productifs (notamment l'agriculture, la pêche et la foresterie) et les politiques sociales et les interventions, et aider les petits producteurs à gérer les risques.</li> </ul> | <p>1.3, 1.4<br/>2.3, 6.b<br/>9.3, 14.b</p> |

| Domaine prioritaire du Programme   | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD        |
|------------------------------------|--|-----------------------|
|                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Prôner des investissements, des échanges et des marchés responsables, promouvoir des instruments et des directives au plan international pour offrir un accès sécurisé et autonomiser les petits producteurs en englobant tous les aspects des systèmes agroalimentaires, et faciliter la mise en œuvre par des politiques publiques et des cadres d'action.</li> <li>· Respecter et promouvoir les systèmes agroalimentaires des peuples autochtones.</li> <li>· Renforcer les actions collectives des producteurs, encourager l'inclusion, notamment dans les programmes en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique, et mettre en avant le rôle essentiel d'une bonne gouvernance des régimes fonciers et des régimes d'exploitation des ressources.</li> </ul>  |                       |
| <b>AP 5: Agriculture numérique</b> | <p>Des technologies numériques de l'information et de la communication (TIC) accessibles qui améliorent les débouchés commerciaux, la productivité et la résilience sont intégrées aux politiques et aux programmes relatifs aux systèmes agroalimentaires, l'accent étant mis sur l'accès équitable et à moindre coût des communautés rurales pauvres et vulnérables à ces technologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer l'accès des pauvres aux solutions numériques, ainsi que la quantité, l'actualité et la qualité de ces solutions (données, informations, connaissances et technologies).</li> <li>· Promouvoir l'apprentissage numérique, qui lui-même favorise l'adoption des technologies par les agriculteurs.</li> <li>· Renforcer l'utilisation novatrice et porteuse de transformation des technologies numériques, afin de faciliter l'accès aux services financiers et d'accroître la résilience.</li> <li>· Élaborer une taxonomie complète et un cadre commun pour l'innovation dans l'agriculture numérique, en utilisant les données et les technologies pour créer une plateforme de l'agriculture numérique.</li> <li>· Accroître les investissements dans des projets et des innovations embryonnaires dans le domaine de l'agriculture numérique.</li> <li>· Investir dans la constitution et le soutien d'écosystèmes locaux d'innovations numériques.</li> </ul> | 1.4, 5.b<br>9.c, 17.8 |


| Domaine prioritaire du Programme  | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD                           |
|---|---|--|
|  <b>AMÉLIORATION EN MATIÈRE DE NUTRITION</b> | <p><i>Éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en accroissant l'accès à des régimes alimentaires sains</i></p>   |  |
| <b>AN 1: Une alimentation saine pour tous</b>   | <p>Le droit à une alimentation adéquate est réalisé, et la transition des systèmes agroalimentaires vers une alimentation saine pour les populations nationales, et vers la durabilité, est considérée comme une priorité dans des environnements institutionnels, stratégiques et juridiques intégrés qui favorisent et stimulent la participation de tous les acteurs au sein de ces systèmes, en particulier des consommateurs et du secteur privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Soutenir les réformes des systèmes agroalimentaires afin d'améliorer l'accès à une alimentation saine, et l'accessibilité économique et la mise en pratique de celle-ci, dans des systèmes agroalimentaires durables et résilients, en prêtant une attention particulière aux questions relatives au climat et à la biodiversité.</li> <li>· Orienter le choix des consommateurs vers une alimentation saine.</li> <li>· Inciter les acteurs du système alimentaire, en particulier dans le secteur privé, à produire, transformer, étiqueter et commercialiser des aliments nutritifs de manière durable.</li> <li>· Façonner les politiques, les stratégies et les lois, et soutenir la coordination institutionnelle et les programmes de façon à intégrer la nutrition et l'alimentation saine dans toutes les politiques sectorielles.</li> <li>· Soutenir l'éducation, l'information et la sensibilisation des parties prenantes et des consommateurs et le renforcement de leurs capacités.</li> </ul> | <p>1.3<br/>2.1<br/>2.2, 3.4<br/>12.8</p> |
| <b>AN 2: La nutrition au bénéfice des plus vulnérables</b>  | <p>Priorité accordée à la localisation et à l'élimination de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition des plus vulnérables, quel que soit le contexte, dans les politiques, les stratégies et les programmes ciblés élaborés et mis en œuvre par les pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer les interventions d'urgence et de renforcement de la résilience dans l'agriculture pour prévenir l'émaciation chez l'enfant dans les contextes de crise alimentaire, dans le cadre de l'engagement de la FAO en faveur du Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation des enfants.</li> </ul>   | <p>1.3<br/>2.1, 2.2<br/>3.1, 3.2</p>     |

| Domaine prioritaire du Programme          | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD |
|---|--|----------------|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer la mise en œuvre d’approches fondées sur l’alimentation et la nutrition scolaires dans les contextes où il n’y a pas de crise alimentaire, ce qui implique d’adopter une approche globale sous l’angle du droit à l’alimentation, où les quatre piliers synergiques (achats, environnements alimentaires, politiques, et éducation alimentaire et nutritionnelle) sont intégrés dans la conception, la planification, l’exécution, le suivi et l’évaluation de ces programmes.</li> <li>· Renforcer l’impact nutritionnel des instruments de protection sociale dans les contextes où il n’y a pas de crise alimentaire en élaborant des solutions appropriées d’un point de vue culturel et fondées sur des aliments produits localement, et augmenter l’accessibilité et la consommation d’aliments sains et nutritifs par les personnes les plus vulnérables grâce à des transferts monétaires, des bons alimentaires, des produits alimentaires subventionnés, des allocations pour les enfants et des allocations familiales, et des transferts alimentaires (selon les cas).</li> <li>· Appuyer la conception de voies de transformation des systèmes agroalimentaires en faveur de l’accessibilité et de la consommation d’aliments plus sains par les personnes les plus vulnérables, notamment par l’élaboration de recommandations alimentaires adaptées en fonction de l’âge et du contexte en vue de répondre à leurs besoins nutritionnels.</li> </ul> |                |
| <b>AN 3: Des aliments sains pour tous</b> | <p>Des politiques et une législation intégrées et multisectorielles en matière de sécurité sanitaire des aliments ont été adoptées et mises en œuvre par les pouvoirs publics dans l’ensemble des systèmes alimentaires nationaux, et les capacités et la sensibilisation des acteurs des chaînes de valeur et des consommateurs sont renforcées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer l’élaboration et l’adoption de normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments de la Commission du Codex Alimentarius pour protéger la santé des consommateurs, assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire et faire face aux nouveaux problèmes de sécurité sanitaire des aliments en adaptant et en établissant les normes nécessaires.</li> <li>· Renforcer la gouvernance en matière de sécurité sanitaire des aliments afin de mettre en place des cadres réglementaires rigoureux et des systèmes nationaux efficaces de contrôle des aliments pour protéger les consommateurs et réduire les pertes et le gaspillage de produits alimentaires; et recenser et réduire de manière proactive les nouveaux risques touchant la gouvernance en matière de sécurité sanitaire des aliments.</li> </ul>   | 2.1, 2.2, 3.2  |

| Domaine prioritaire du Programme                                | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD   |
|---|--|------------------|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Comblent le fossé entre science et pratique en convertissant les résultats des recherches scientifiques en directives et formations pratiques pour s'assurer que les mesures concernant la sécurité sanitaire des aliments reposent sur les derniers travaux, et prévoir les futures avancées de la science pour les intégrer dans les pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments.</li> <li>· Renforcer les capacités des acteurs des chaînes de valeur en matière de sécurité sanitaire des aliments en leur proposant des formations et en leur fournissant des directives pour garantir la sécurité sanitaire d'un bout à l'autre du système alimentaire, des producteurs aux détaillants, et préparer les acteurs des chaînes de valeur aux futurs défis dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments grâce à la formation continue et à l'innovation.</li> </ul>   |                  |
| <b>AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires</b> | <p>Mise en place et application, par les gouvernements et les organisations intergouvernementales, de feuilles de route claires et adaptées au contexte qui invitent l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et de l'environnement alimentaire et les consommateurs à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires et qui leur donnent les moyens d'y parvenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Manque de données et cible 12.3 des ODD: remédier au déficit de données pour la cible 12.3 des ODD dans le cadre de la gestion de l'indice des pertes alimentaires placé sous la responsabilité de la FAO, et renforcer les capacités s'agissant de cet indice et de la mesure des pertes alimentaires, modéliser des estimations pour la communication d'informations relatives aux ODD, générer des données à partir d'études de cas et au moyen de la production participative, et réunir des éléments probants sur les incidences des pertes et du gaspillage alimentaires.</li> <li>· Politiques et stratégies: élaborer des politiques, des stratégies, des lois et des cadres réglementaires adaptés au contexte au moyen d'approches participatives et du Code de conduite volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires; promouvoir des stratégies globales et systémiques qui tiennent compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques.</li> <li>· Solutions techniques: collaborer avec les petits producteurs et les parties prenantes locales afin de concevoir et de mettre en œuvre des solutions techniques fondées sur des éléments scientifiques pour réduire les pertes dans les secteurs des cultures, de l'élevage et de la pêche, aider à réduire les pertes et le gaspillage de produits de forte valeur, et partager des connaissances par l'intermédiaire de la Plateforme technique de la FAO sur l'évaluation et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.</li> </ul> | 2.1, 2.2<br>12.3 |




| Domaine prioritaire du Programme                                  | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD            |
|---|--|---------------------------|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement des capacités: renforcer le capital humain au moyen de formations sur les approches climato-intelligentes, tenant compte de la nutrition et inclusives en matière de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires dans les secteurs des cultures, de l'élevage et de la pêche, en tissant des liens avec des établissements universitaires et des programmes d'échanges, et appuyer l'éducation des consommateurs en tirant parti des sciences comportementales.</li> <li>· Sensibilisation et plaidoyer: renforcer les campagnes de sensibilisation mondiales et nationales, contribuer à la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture et organiser des manifestations de sensibilisation de haut niveau.</li> <li>· Coordination et partenariats mondiaux: favoriser la collaboration et le partage d'informations à l'échelle mondiale, appuyer des coalitions telles que le Forum international sur les normes de durabilité et la coalition Food is Never Waste, renforcer les réseaux et faciliter les partenariats.</li> </ul>  |                           |
| <b>AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux</b> | <p>Amélioration de la transparence des marchés et participation équitable aux marchés, aux chaînes de valeur mondiales et au commerce international grâce à des informations et des analyses de meilleure qualité, à la coordination des politiques et aux capacités humaines et institutionnelles mises au service de la prise de décisions fondées sur des éléments concrets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Apporter des informations et des analyses à jour et neutres, sous la forme de biens publics mondiaux, pour améliorer la transparence des marchés alimentaires et éclairer l'action publique face aux crises.</li> <li>· Établir une veille au marché et des systèmes d'alerte rapide aux niveaux national et régional afin de recueillir et d'analyser des données relatives au marché et aux échanges commerciaux.</li> <li>· Aider les pays à renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles en matière de formulation, de négociation et de mise en œuvre d'accords commerciaux multilatéraux et régionaux.</li> <li>· Appuyer les approches stratégiques et techniques novatrices et les nouveaux modèles d'activité qui promeuvent et facilitent l'intégration des petits acteurs dans les marchés et les chaînes de valeur.</li> <li>· Renforcer les réseaux régionaux multipartites et les partenariats, y compris avec le secteur privé, afin de faire progresser la coopération en matière réglementaire sur les mesures de facilitation des échanges, notamment sur les questions liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires, et encourager les échanges commerciaux.</li> </ul> | 2.b, 2.c<br>10.a<br>17.11 |

| Domaine prioritaire du Programme   | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD                     |
|--|---|------------------------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Promouvoir l'adoption de TIC et de solutions numériques afin de simplifier les procédures commerciales, de faciliter l'intégration des marchés et de donner aux consommateurs et aux petits acteurs de meilleures chances de profiter des avantages du commerce.</li> </ul>  |                                    |
|  <b>AMÉLIORATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT</b> <p><i>Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et marins, promouvoir leur utilisation durable et lutter contre le changement climatique (réduction, réutilisation, recyclage et gestion des résidus) grâce à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables</i></p> |   |                                    |
| <b>AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets</b>   | <p>Transformation durable et juste des systèmes agroalimentaires grâce à la mise en œuvre de pratiques, de politiques et de programmes agricoles visant à renforcer la résilience face aux aléas climatiques, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets et à réduire les pertes et préjudices liés aux phénomènes climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer l'appui aux politiques pour la prise en considération et la mise en œuvre de solutions agroalimentaires au service de l'action climatique.</li> <li>· Améliorer les analyses et les évaluations fondées sur des éléments scientifiques et factuels à l'appui des politiques et pratiques de lutte contre le changement climatique.</li> <li>· Faciliter l'accès aux financements climatiques ciblant les systèmes agroalimentaires.</li> <li>· Renforcer la coordination et la mise en œuvre des travaux de la FAO sur la lutte contre le changement climatique et le financement de celle-ci.</li> </ul>   | 2.4, 6.4<br>13.2, 13.a, 13.b, 14.3 |
| <b>AE 2: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables</b>  | <p>Promotion d'une bioéconomie durable qui trouve le point d'équilibre entre valeur économique, protection sociale, sécurité alimentaire et nutrition, et viabilité écologique par la formulation et la mise en œuvre de politiques et de pratiques cohérentes fondées sur des données concrètes dans les microenvironnements et les macroenvironnements, en appliquant de nouvelles solutions dans les domaines technologique, organisationnel et social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer l'accès aux données, aux informations et aux connaissances pour aider à évaluer la taille, les arbitrages et le potentiel de la bioéconomie au service de systèmes agroalimentaires durables.</li> <li>· Forger des partenariats entre les États, les partenaires de développement, la société civile, les établissements de recherche, le secteur privé et d'autres parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables.</li> <li>· Améliorer la cohérence des politiques et intégrer la bioéconomie dans les programmes nationaux de développement.</li> </ul> | 8.4, 12.2, 12.4, 12.5              |

| Domaine prioritaire du Programme   | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD                                      |
|--|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Déployer des innovations en matière de bioéconomie sur le terrain grâce à des dispositifs de financement innovants dans le cadre d’approches programmatiques, en mettant l’accent sur la prévention et la réduction de la pollution (notamment par le plastique) et des pertes et du gaspillage de produits alimentaires, à tous les stades des chaînes de valeur, ainsi que sur les systèmes urbains.</li> </ul>   |   |
| <b>AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l’alimentation et l’agriculture</b> | <p>Préservation de la biodiversité au service de l’alimentation et de l’agriculture, et promotion de l’utilisation durable, de la conservation et de la restauration des écosystèmes marins, terrestres et d’eau douce et des services connexes grâce à l’adoption de politiques et de pratiques ciblées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Préserver et restaurer la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture.</li> <li>· Garantir l’utilisation durable et la conservation des ressources naturelles au service de l’alimentation et des moyens d’existence.</li> <li>· Transformer les systèmes agroalimentaires afin de stopper l’appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes.</li> <li>· Restaurer les écosystèmes terrestres et marins dégradés afin d’accroître la productivité agricole et alimentaire et d’améliorer les moyens d’existence des populations rurales.</li> <li>· Aider les pays à mobiliser les fonds nécessaires pour intégrer les considérations liées à la biodiversité et à la restauration des écosystèmes dans les processus de planification et de mise en œuvre à l’échelle nationale, conformément au Cadre mondial de la biodiversité et aux principes de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.</li> <li>· Formuler des orientations et améliorer les actions de plaidoyer et les interventions en faveur de l’intégration de la biodiversité et de la restauration des écosystèmes, notamment en faisant participer les petits producteurs, les peuples autochtones et les communautés locales.</li> </ul> | 2.5, 6.6<br>14.4<br>15.1, 15.3, 15.4, 15.5,<br>15.6 |
| <b>AE 4: Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables</b>                       | Transition vers des systèmes agroalimentaires urbains et périurbains plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui permettent de s’attaquer à la pauvreté, à l’insécurité alimentaire et à la malnutrition ainsi qu’aux mauvaises habitudes alimentaires dans les zones urbaines et de lutter contre le changement climatique tout en créant des emplois, et qui catalysent une transformation rurale inclusive et durable tout en préservant la base de ressources naturelles qui les sous-tend, encouragée par l’adoption de politiques d’appui, de programmes, d’actions complémentaires et d’investissements qui  | 1.1<br>2.1, 11.a<br>12.1                            |

| Domaine prioritaire du Programme | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD |
|----------------------------------|---|----------------|
|                                  | <p>renforcent les liens entre les milieux urbains, périurbains et ruraux, aux niveaux national et mondial.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Contribuer à une meilleure compréhension des facteurs déterminants et de la structure des systèmes agroalimentaires urbains, notamment des inégalités dans l'accès à la nourriture, de l'environnement alimentaire et de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, des liens entre les milieux ruraux et urbains et des dimensions territoriales, et des risques et des vulnérabilités face aux chocs et aux facteurs de perturbation.</li> <li>· Renforcer les capacités des pouvoirs publics locaux et nationaux et du large écosystème de partenaires aux fins de la mise en œuvre intégrée d'interventions en milieu urbain grâce à une approche systémique reliant les domaines d'action urbain, rural, national, régional et mondial.</li> <li>· Faciliter l'établissement de mécanismes de gouvernance et de coordination dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition (par exemple des conseils chargés des politiques alimentaires).</li> <li>· Harmoniser les politiques urbaines et nationales grâce à une gouvernance inclusive, intersectorielle et multiniveaux pour veiller à la complémentarité des approches et produire des solutions synergiques visant des résultats multiples; apporter un appui technique pour l'adoption d'une approche systémique grâce à des points d'entrée en milieu urbain, avec des retombées positives possibles pour les quatre améliorations, notamment pour l'agriculture urbaine et périurbaine, les marchés, les consommateurs et les environnements alimentaires urbains, les achats publics d'aliments, la réduction et la gestion des pertes et du gaspillage alimentaires, la bioéconomie, et la foresterie urbaine et les espaces verts, en optant pour des approches porteuses de transformation en matière de genre.</li> <li>· Appuyer le développement d'infrastructures pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que l'apprentissage entre les administrations locales et entre les administrations locales et nationales.</li> </ul> |                |

| Domaine prioritaire du Programme  | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD                    |
|---|--|-----------------------------------|
|  <b>AMÉLIORATION EN MATIÈRE DE CONDITIONS DE VIE</b> | <i>Promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, femmes et hommes)</i>   |                                   |
| <b>AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales</b>  | <p>Les femmes ont les mêmes droits et le même accès aux ressources, aux services, aux technologies, aux institutions, aux possibilités économiques et à la prise de décision que les hommes, et le même contrôle qu'eux sur ces différents éléments; et les lois et les pratiques discriminantes ont été éliminées au moyen de politiques, de stratégies, de programmes et de cadres juridiques qui tiennent compte des questions de genre et sont porteurs de transformation en matière de genre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Faire mieux entendre la voix des femmes et renforcer leur pouvoir de décision.</li> <li>· Garantir l'égalité des droits sur les ressources naturelles et productives.</li> <li>· Faciliter l'accès des femmes rurales aux services de marché et à l'emploi.</li> <li>· Promouvoir des politiques, des approches et des technologies visant à réduire la charge de travail des femmes et les soins et travaux domestiques non rémunérés qu'elles assurent, et à prendre ces questions en compte.</li> <li>· Promouvoir l'adoption et la transposition à grande échelle d'approches porteuses de transformation en matière de genre dans les systèmes agroalimentaires.</li> </ul> | 2.3, 5.4<br>5.a, 5.c              |
| <b>AV 2: Transformation rurale inclusive</b>  | <p>La transformation et la relance inclusives des zones rurales, garantissant la participation équitable des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés et assurant à ces derniers la part d'avantages qui leur revient, sont accélérées par la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes ciblés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer les capacités des pays à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement rural et territorial.</li> <li>· Permettre aux populations et aux communautés rurales d'entreprendre des actions collectives pour orienter la transformation du monde rural et la prise de décisions face au changement climatique et s'appropriier ces processus, renforcer l'obligation de rendre compte et rééquilibrer les rapports de force.</li> <li>· Appuyer la reconnaissance de l'ensemble des droits des populations rurales.</li> <li>· Accroître l'accès des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes, aux ressources naturelles, aux droits fonciers et aux actifs et services socioéconomiques.</li> <li>· Faciliter la diversification des revenus et le travail décent.</li> </ul>                     | 1.1<br>8.3, 8.5, 10.1, 10.2, 10.7 |

| Domaine prioritaire du Programme                            | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD           |
|---|---|--------------------------|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Favoriser des chaînes de valeur agroalimentaires et des investissements plus inclusifs et durables.</li> <li>· Améliorer et renforcer la sensibilisation et l'accès à la protection sociale.</li> </ul>  |                          |
| <b>AV 3: Situations d'urgence agricoles et alimentaires</b> | <p>Les populations confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, ou risquant de l'être, reçoivent une assistance d'urgence à l'appui des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et sont dotées des capacités nécessaires pour mieux gérer les effets des multiples chocs et facteurs de perturbation grâce à la mise en œuvre de solutions techniques durables conformes à l'approche axée sur le nexus action humanitaire-développement-paix.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer les systèmes intégrés de suivi, de prévision et d'alerte rapide multi-aléas.</li> <li>· Élaborer des plans, des mesures et des outils de préparation pour mieux gérer les effets des chocs et des facteurs de perturbation liés au contexte.</li> <li>· Mener des actions anticipées inclusives et équitables, sur la base d'informations prévisionnelles, pour atténuer les effets imminents des chocs et des facteurs de perturbation liés au contexte.</li> <li>· Mener des interventions d'urgence et de relèvement efficaces pour préserver les moyens d'existence fondés sur l'agriculture et l'alimentation des populations touchées par une crise alimentaire, qui contribuent à remédier aux causes profondes des risques et des vulnérabilités, conformément à l'approche axée sur le nexus action humanitaire-développement-paix.</li> <li>· Adopter des approches tenant compte des conflits qui contribuent au maintien de la paix et à la prévention des conflits au niveau local dans les contextes humanitaires.</li> </ul> | 1.5, 2.1, 2.2, 2.3, 16.1 |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer les systèmes de protection sociale pour permettre une gestion des effets et apporter une aide d'urgence aux populations vulnérables et exposées à des risques avant, pendant et après la manifestation des chocs et des facteurs de perturbation.</li> </ul>   |                          |
| <b>AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients</b>           | <p>La résilience des systèmes agroalimentaires et des moyens d'existence des populations les plus vulnérables face aux chocs et facteurs de perturbation socioéconomiques et environnementaux est renforcée grâce à l'amélioration des capacités de gestion des risques multiples aux niveaux micro-, méso- et macroéconomique.</p>   | 1.3, 1.5<br>2.4          |

| Domaine prioritaire du Programme          | Définition des résultantes et principales composantes thématiques   | Cibles des ODD                                   |
|---|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mesurer et comprendre les risques multiples et la résilience au sein et à l'intersection des secteurs et des niveaux – des ménages et communautés jusqu'aux chaînes de valeur et au système au sens large – en améliorant et en intégrant les méthodes et l'accès aux données pour éclairer la prise de décisions.</li> <li>· Évaluer, concevoir et promouvoir des mesures de réduction des risques et de la vulnérabilité qui contribuent au renforcement de la résilience au sein et à l'intersection des secteurs, dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires.</li> <li>· Améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de cadres de gouvernance, politiques, stratégies, plans, budgets et dispositifs de coordination relatifs aux risques multiples.</li> </ul>   |  |
| <b>AV 5: Initiative Main dans la main</b> | <p>Accélération de la transformation durable des systèmes agroalimentaires et du développement rural durable en ciblant les personnes les plus pauvres et les personnes qui souffrent de la faim, au moyen d'une approche territoriale et de la hiérarchisation des zones dont le potentiel agricole est inexploité, et en réunissant toutes les dimensions pertinentes des systèmes agroalimentaires par l'analyse, les partenariats et les possibilités d'investissement à plus grande échelle dans le secteur agroalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Élaboration de typologies de pays, notamment par l'analyse de rentabilité des frontières stochastiques et l'analyse technique de la gouvernance.</li> <li>· Cartographie des donateurs et des partenaires pour accélérer l'apprentissage, améliorer la transparence et veiller à la complémentarité.</li> <li>· Tables rondes exécutives, dirigées par les pays membres participant à l'initiative Main dans la main, pour améliorer la prise de décision inclusive à l'aide de la suite d'outils et d'approches de l'initiative.</li> <li>· Mise en relation des partenaires pour favoriser l'innovation axée sur le développement et mobiliser l'intérêt et obtenir des engagements d'investissement aux fins de la mise à disposition des moyens essentiels de mise en œuvre, notamment des financements et des investissements à grande échelle.</li> <li>· Note d'investissement élaborée pour le programme de l'initiative Main dans la main par les gouvernements des pays membres avec l'aide de l'initiative afin de guider la collaboration entre les multiples partenaires, le partage des risques et la mobilisation.</li> <li>· Tableau de bord fiable du programme de l'initiative Main dans la main, actualisé régulièrement afin de</li> </ul> | <p>1.1<br/>1.2, 2.1, 2.2, 2.a<br/>10.1, 10.2</p> |

| Domaine prioritaire du Programme               | Définition des résultantes et principales composantes thématiques  | Cibles des ODD   |
|--|--|--|
|  | faciliter la coordination et la communication entre les partenaires.   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mobilisation «à l'échelle de la FAO», en tant que méthode pour améliorer l'élaboration et l'intégration du programme.</li> <li>· Promotion de l'utilisation de l'initiative Main dans la main pour aider les gouvernements des pays membres à définir la priorité des investissements nationaux globaux (publics et privés).</li> </ul>   |  |
| <b>AV 6: Accroissement des investissements</b> | <p>Accélération de la transition vers des systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et durables, accompagnée d'effets à grande échelle au regard de l'objectif d'élimination de la pauvreté et de la faim, au moyen d'une hausse des investissements publics et privés de grande qualité et de l'amélioration des capacités à amplifier les effets des investissements futurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Appuyer la planification et l'élaboration de politiques en matière d'investissements stratégiques par un travail d'analyse, des études sur les politiques et les secteurs, et des contributions aux stratégies agricoles et au dialogue sur les politiques.</li> <li>· Soutenir l'investissement public par une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre de projets d'investissement.</li> <li>· Soutenir l'investissement privé par des examens sectoriels, des études sur les possibilités d'investissement, la recherche d'investissements, l'élaboration de portefeuilles, le dialogue public-privé sur les politiques et la promotion d'un environnement favorable.</li> <li>· Appuyer le financement innovant par des services de conseil et la fourniture de solutions novatrices.</li> <li>· Appuyer l'innovation et les connaissances en matière d'investissement par des constatations fondées sur des éléments factuels, des études, des analyses, des directives et des recommandations.</li> <li>· Renforcer les capacités aux fins de l'amélioration de la prise de décisions en matière d'investissement dans le secteur agroalimentaire par des activités d'apprentissage et de mentorat, des ressources pédagogiques et des outils.</li> </ul> | <p>1.b<br/>2.a, 8.10<br/>10.1, 10.2, 10.b, 17.3<br/>17.5</p> |

49. La série d'initiatives phares et de mécanismes internes d'appui fondés sur les quatre améliorations et les DPP favorisent la collaboration multidisciplinaire au sein de l'Organisation et permettent de s'assurer que les domaines de travail stratégiques et à fort impact se voient accorder l'attention, le financement et le degré de priorité voulus, afin de mettre les atouts de la FAO au service de l'amélioration de l'efficience et, partant, de la réalisation des ODD.

50. Les objectifs fonctionnels et les chapitres spéciaux garantissent l'existence d'un environnement solide et porteur, et de processus opérationnels efficaces et efficaces, à l'appui de toutes les activités de la FAO.



51. L'*annexe 5* présente sous forme graphique le cadre de résultats de la FAO, dans lequel les ODD sont au centre des activités de l'Organisation, tandis que l'*annexe 6* montre comment l'architecture du cadre de résultats de la FAO est mise en œuvre aux fins de la planification au niveau national, les ODD étant un langage commun qui permet d'associer les priorités nationales au cadre de résultats global.

### **Accélérer la progression vers des systèmes agroalimentaires durables**

52. Comme indiqué précédemment, de nombreux objectifs de développement durable, y compris ceux auxquels les systèmes agroalimentaires sont censés contribuer, ne sont pas en passe de se concrétiser. Le rapport de prospective de la FAO intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Moteurs et déclencheurs de transformation* souligne qu'il n'est plus possible de suivre l'approche habituelle et que, si les systèmes agroalimentaires continuent sur la même voie, les éléments factuels dont nous disposons laissent présager un avenir caractérisé par une insécurité alimentaire persistante, la dégradation des ressources et une croissance économique non pérenne. Cette trajectoire non durable souligne qu'il importe absolument de veiller à ce que les interventions programmatiques produisent plus rapidement leurs effets, tout en limitant autant que possible les compromis.

53. Afin d'accélérer les progrès et de porter à leur maximum les efforts visant à réaliser les ODD et les quatre améliorations, la FAO a recours à quatre «accélérateurs» transversaux – *i) les technologies, ii) l'innovation, iii) les données, ainsi que iv) la gouvernance, le capital humain et les institutions (désignés collectivement sous le terme de «compléments») – dans toutes les interventions programmatiques. Ces quatre accélérateurs, présentés à la figure 3, peuvent contribuer à atteindre les deux objectifs fixés. Ils ont vocation à activer les quatre principaux déclencheurs de transformation qui peuvent aider à réorienter les résultats des systèmes agroalimentaires vers des perspectives d'avenir plus clémentes.*

**Figure 3: Les quatre accélérateurs transversaux**



54. Des *technologies* d'apparition récente commencent déjà à faire évoluer le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, mais la plupart des gouvernements et des acteurs des systèmes agroalimentaires n'ont pas encore exploité leur fort potentiel. Il est crucial d'aider les agriculteurs à tirer pleinement parti des nouvelles technologies comme l'agriculture numérique, les biotechnologies, l'agriculture de précision, les innovations en matière d'agroécologie et l'intelligence artificielle (IA) afin d'accroître la production alimentaire, de faciliter l'accès aux marchés et de renforcer la gestion des risques, tout en respectant l'environnement.

55. L'*innovation* en général, et plus particulièrement en agriculture, est un élément moteur fondamental pour bâtir un monde libéré de la faim et de la malnutrition. Les innovations, notamment sociales, stratégiques, institutionnelles, financières et technologiques, qui sont fondées sur des éléments scientifiques et factuels, sont des facteurs importants susceptibles d'apporter des améliorations dans tout l'éventail des activités et des processus liés aux systèmes agroalimentaires. Il est tout aussi crucial d'appliquer des approches novatrices en vue de reconstruire en mieux, dans un contexte où l'innovation doit être considérée dans son acception la plus large, qui comprend l'innovation en matière de technologies, de gestion, de modèles d'activité et de politiques porteuses.



56. S'agissant des *données*, la *Plateforme géospatiale Main dans la main* et le Laboratoire de données pour l'innovation statistique de la FAO, ainsi que les statistiques et les informations produites à partir de nouvelles sources et méthodes, illustrent comment les données sur l'alimentation, l'agriculture, les aspects socioéconomiques et les ressources naturelles peuvent collectivement contribuer à renforcer la prise de décision fondée sur des éléments factuels dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Les données peuvent, entre autres, aider à suivre la productivité de l'eau à usage agricole, y compris les systèmes agricoles à risque du fait des pressions humaines exercées sur les terres et l'eau, à connaître la répartition des espèces aquatiques et à analyser l'évolution des précipitations, permettant ainsi de concevoir des interventions et plans d'investissement agricoles ciblés au moyen d'une approche territoriale qui favorise l'égalité, l'inclusion et une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. L'apparition de plateformes relatives aux mégadonnées et de capacités d'analyse sans précédent pourrait déclencher une transformation des systèmes agroalimentaires, bien que cela nécessite une gouvernance prudente et des capacités suffisantes au niveau des pays pour collecter et gérer les données, afin que les avantages ne soient pas concentrés mais partagés plus largement.

57. Les *compléments* désignent la gouvernance, le capital humain et les institutions indispensables pour garantir une transformation inclusive des systèmes agroalimentaires. Les processus porteurs de transformation requièrent, comme condition préalable (élément facilitateur en amont), des institutions et une gouvernance beaucoup plus fortes, plus transparentes et responsables, y compris une gouvernance réglementaire adaptative et efficace.

58. Alors que les *technologies* sont en train d'opérer une révolution, le risque d'inégalité d'accès et d'exclusion pointe à l'horizon. Il est crucial d'investir dans le capital humain en renforçant les capacités, y compris par l'intermédiaire de plateformes de formation et de connaissances novatrices, comme le Pôle de formation en ligne de la FAO, ainsi que d'adopter des politiques et des réglementations réduisant ce risque au minimum. Il est fondamental que la main-d'œuvre disponible corresponde à la demande actuelle, déterminée par les nouvelles technologies et l'innovation. Les technologies doivent être abordables, de sorte que chacun puisse y accéder et les utiliser, et il convient de cerner et de lever les autres obstacles structurels entravant leur application, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle.

### Thèmes transversaux

59. Les thèmes transversaux de la FAO sont des questions importantes qui doivent être prises en compte dans l'ensemble des activités de l'Organisation et qui nécessitent une visibilité particulière.

60. Les thèmes transversaux que sont l'égalité des genres, les jeunes et l'inclusion (l'objectif étant de réduire les inégalités et de ne laisser personne de côté) se concentrent sur quelques questions d'importance cruciale pour le Programme 2030 et viennent appuyer le fil conducteur stratégique. L'idée est de promouvoir ainsi une intégration systématique de ces questions et leur traduction sous la forme de mesures concrètes dans toutes les activités de la FAO.

### Égalité des genres

61. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont indispensables à la transformation des systèmes agroalimentaires. L'autonomisation des femmes peut avoir pour effet d'accroître considérablement leurs revenus et leur résilience – et ceux de leur famille – face aux chocs



socioéconomiques et au changement climatique, en plus d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. L'évaluation de l'autonomisation des femmes a grandement progressé au cours des 10 dernières années et a permis de montrer que cette émancipation avait une incidence positive sur la production agricole, la sécurité alimentaire et la qualité de l'alimentation, ainsi que sur la nutrition des enfants. Dans le rapport intitulé *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*<sup>16</sup>, la FAO a mis en évidence les avantages considérables que la promotion de l'égalité des genres pourrait avoir pour

l'agriculture et a estimé que l'élimination des disparités entre femmes et hommes en matière de productivité agricole et de rémunération dans les systèmes agroalimentaires pourrait permettre d'accroître le produit intérieur brut mondial de près de 1 000 milliards d'USD et de réduire le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire de 45 millions.

62. Consciente que l'égalité des genres est indispensable au développement durable et à la résilience des systèmes agroalimentaires, l'Organisation tient compte des questions de genre dans tous ses programmes en appliquant la Politique de la FAO sur l'égalité des genres (2020-2030). En 2024, elle a lancé l'initiative mondiale «S'engager vers plus d'égalité», qui demande à des acteurs de tous horizons de s'engager à prendre des mesures concrètes pour accélérer la concrétisation de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires grâce à l'amélioration des financements, des investissements et des partenariats. L'Organisation vise à créer un nouveau domaine de FAOSTAT sur les questions de genre d'ici à 2026 et facilite la diffusion et l'assimilation des Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

### Jeunes

63. La participation des jeunes est essentielle pour favoriser l'innovation, la durabilité et la résilience dans les systèmes agroalimentaires, en particulier face au vieillissement rapide de la main-d'œuvre agricole, qui menace la viabilité des systèmes agroalimentaires du monde entier. Les jeunes, femmes et hommes, apportent un regard neuf et des idées novatrices, ce qui leur confère un rôle déterminant dans la résolution des problèmes actuels et futurs du secteur.

<sup>16</sup> FAO. 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome.  
<https://www.fao.org/3/cc5343fr/cc5343fr.pdf>.

64. La FAO est consciente que la participation des jeunes à toutes ses activités est l'une des pierres angulaires de sa mission, dans le droit fil de sa stratégie interne, le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux, et s'inscrit dans la lignée d'engagements mondiaux comme la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030) et les ODD, en particulier les ODD 2 (Élimination de la faim) et 8 (Croissance économique partagée et durable). L'Organisation continuera de mener des recherches et de produire des données factuelles de pointe sur les jeunes ruraux, ainsi que de créer des connaissances avancées sur les solutions permettant à ces jeunes de participer et de contribuer aux systèmes agroalimentaires et d'en tirer des avantages en retour.

65. En renforçant l'inclusion systématique des jeunes dans ses travaux, la FAO entend encourager l'avènement d'une nouvelle génération de chefs de file des systèmes agroalimentaires ayant à leur disposition des technologies modernes, comme l'agriculture numérique et l'agriculture de précision, et attachés à la durabilité.

### ***Inclusion***

66. Il est primordial de faire en sorte que la transformation des systèmes agroalimentaires favorise le travail décent et des possibilités viables de création de revenus pour les petits producteurs, les acteurs des chaînes de valeur, les agriculteurs familiaux et les populations rurales, de façon à contribuer à l'éradication de la pauvreté et à concrétiser le droit à l'alimentation pour tous. Pour ce faire, il faut éliminer les inégalités qui limitent l'accès aux ressources et offrir des débouchés aux personnes qui dépendent des systèmes agroalimentaires, en particulier les pauvres, les peuples autochtones, les groupes marginalisés et les personnes en situation de vulnérabilité, tout en accroissant leur agencéité et en promouvant leurs droits et leur action collective.



67. La FAO intègre l'inclusion dans ses domaines de travail programmatiques, thématiques et fonctionnels, ainsi que dans les domaines prioritaires du Programme, et recueille des informations sur les approches inclusives en matière d'apprentissage, de visibilité et de transposition à plus grande échelle.

### ***Stratégies de l'Organisation***

68. Les stratégies, politiques et plans d'action thématiques relatifs aux principaux domaines de travail transversaux, élaborés dans le cadre de processus de consultation approfondis et inclusifs, permettent à l'Organisation de déterminer activement les priorités et les décisions programmatiques. Grâce à eux, la FAO peut appliquer le Cadre stratégique 2022-2031 révisé en tirant parti de son avantage comparatif pour ce qui est de relever les défis liés aux systèmes agroalimentaires et de cibler les efforts afin d'en maximiser les effets.

69. La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation dote l'Organisation d'un cadre pour aider les pays à exploiter la science et l'innovation. Outre le fait de fournir des orientations à l'échelle de l'Organisation, elle favorise la cohérence et l'harmonisation dans le domaine de la science et de l'innovation aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, en renforçant le travail de la FAO et la détermination de celle-ci à jouer un rôle de chef de file.

70. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique souligne que des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables sont véritablement une partie de la solution à adopter face au changement climatique et guide la FAO s'agissant de prêter un appui renforcé aux membres au regard de leurs ambitions quant à la question du changement climatique au sein des systèmes agroalimentaires et dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

71. La Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé présente dans les grandes lignes une vision en faveur du développement volontariste des partenariats avec le secteur privé. Elle recouvre les divers types d'entités du secteur privé, des grandes sociétés nationales ou multinationales jusqu'aux institutions financières, en passant par les microentreprises, les petites et moyennes entreprises, les organisations et consortiums industriels ou commerciaux, les agriculteurs et les organisations qui les représentent, les organisations et coopératives de producteurs, et les fondations philanthropiques.

72. La Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture vise à réduire les effets négatifs de l'agriculture sur la biodiversité et à promouvoir des pratiques agricoles durables, ainsi que la conservation, l'amélioration, la préservation et la restauration de la biodiversité dans son ensemble.

73. Les Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition doivent permettre d'atteindre l'objectif de l'Organisation qui consiste à faire reculer la malnutrition par l'intermédiaire de systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables. La finalité est de s'attaquer à la malnutrition sous toutes ses formes en accélérant les politiques et les actions dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires afin que chacun puisse s'alimenter sainement, grâce à une approche axée sur les personnes. Les Vision et stratégie seront actualisées en 2025.

74. Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens sert de feuille de route pour cadrer les efforts mondiaux destinés à traiter ce problème dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Il a pour but d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux multisectoriels qui visent à lutter contre la résistance aux antimicrobiens en appelant l'attention sur les priorités stratégiques et les domaines de compétence dans lesquels la FAO doit prêter un appui. Le Plan d'action suit une approche multidisciplinaire de sorte que l'ensemble des dimensions et secteurs pertinents soient pris en compte dans les mesures destinées à protéger les systèmes agroalimentaires, les moyens de subsistance et les économies contre le pouvoir déstabilisant de maladies impossibles à traiter.

75. La Politique de la FAO sur l'égalité des genres fournit un cadre à l'échelle de l'Organisation qui oriente les activités techniques et normatives de celle-ci en faveur de la réalisation des objectifs clairs en matière d'égalité des genres qui relèvent de son mandat. Elle reconnaît qu'un environnement au service de l'égalité des genres est nécessaire pour progresser dans la concrétisation des objectifs de la FAO et comprend un ensemble de normes minimales pour l'intégration systématique des questions de genre dans toutes les fonctions de l'Organisation.

76. Le Cadre stratégique pour le multilinguisme consacre celui-ci comme l'un des aspects fondamentaux de l'identité de la FAO en tant qu'institution intergouvernementale internationale. Il offre une approche concrète en matière de politiques face à la nécessité d'améliorer les résultats et d'optimiser la mobilisation de ressources au sein de l'Organisation dans le domaine du multilinguisme.

### ***Domaines d'impact porteurs de transformation***

77. Afin d'accélérer les effets de ses interventions, la FAO a défini un ensemble de domaines d'impact stratégiques et porteurs de transformation, qui sont présentés plus avant dans le Plan à moyen terme et le Programme de travail et budget. En faisant fond sur les déclencheurs recensés dans le cadre de la prospective et sur l'avantage comparatif de la FAO, ces domaines de travail peuvent fondamentalement accélérer les progrès en influençant des facteurs de changement clés. Ils

représentent des possibilités auxquelles il convient d'affecter des ressources financières supplémentaires, en vue d'opérer des changements systémiques dans les systèmes agroalimentaires en levant des obstacles majeurs qui entravent actuellement l'obtention de résultats à grande échelle.

## D. Méthodes de travail améliorées de la FAO

78. Dans un paysage mondial de plus en plus complexe, les défis que pose le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exigent non seulement de définir clairement les objectifs et les priorités, mais aussi d'opérer un changement de paradigme dans notre façon de travailler, pour la faire mieux cadrer avec le caractère profondément transformateur des objectifs du Programme 2030. Par conséquent, pour obtenir des résultats probants, il faut s'employer explicitement à faire «ce qu'il faut» et à le faire «comme il faut». Les méthodes de travail améliorées de la FAO capitalisent sur les atouts uniques de l'Organisation — connaissances mondiales, statut de neutralité et pouvoir mobilisateur — pour faire advenir un changement systémique et aider les membres à produire un impact durable à grande échelle. Cette approche garantit à la FAO que ses efforts restent ciblés, fondés sur des données probantes et adaptés aux besoins divers de ses parties prenantes.

79. Dans cette optique, l'Organisation donne la priorité aux approches porteuses de transformation qui mettent à profit ses avantages comparatifs, en agissant de manière cohérente à tous les niveaux de la structure institutionnelle selon le principe d'unité d'action de la FAO. En encourageant les partenariats inclusifs, en s'appuyant sur le travail normatif pour établir des normes mondiales et en adoptant ou promouvant des mécanismes de financement innovants, la FAO entend activer les déclencheurs prioritaires du changement porteur de transformation. Elle renforce encore cette approche en s'ouvrant pleinement à l'innovation, notamment au numérique, veillant à ce que tous les secteurs et toutes les parties prenantes profitent équitablement des nouvelles possibilités qui s'offrent. Parallèlement, la FAO accorde une attention prioritaire à la gestion des risques et des incertitudes de façon à accroître sa résilience et son adaptabilité institutionnelles dans un monde qui évolue rapidement.



80. Les sections suivantes présentent de manière plus détaillée ces grands piliers d'action, qui servent à étayer l'architecture générale permettant à la proposition de valeur de l'Organisation d'être développée à son maximum.

### ***Une unité d'action qui rompt les cloisonnements au sein de la FAO***

81. Au cœur des méthodes de travail améliorées de la FAO figure sa capacité d'appliquer un principe d'action cohérent à tous les niveaux. Forte de son Cadre stratégique 2022-2031 centré sur les ODD, l'Organisation a établi un cadre de résultats intégré qui lui permet de transcender les frontières techniques, géographiques et organisationnelles tout en renforçant sa contribution aux efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies.

82. La FAO approfondit actuellement son approche programmatique au moyen d'une coopération renforcée dans le cadre des mécanismes de coordination du système des Nations Unies pour le développement. À cet effet, elle met ses connaissances spécialisées sans égal sur le plan technique et en matière de politiques et d'investissement au service des transformations nationales

au moyen des six transitions à opérer pour réaliser les ODD qui sont définies dans le Rapport mondial sur le développement durable 2023. En se positionnant de façon stratégique en tant que principal chef de file de la transition des systèmes (agro)alimentaires dans le contexte des analyses communes de pays des Nations Unies et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, la FAO veille à ce que ses avantages comparatifs contribuent directement aux priorités nationales au titre de la programmation commune des Nations Unies.

83. Les cadres de programmation par pays de la FAO, issus des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, sont le mécanisme opérationnel qui permet d'apporter un soutien unifié, tandis que les domaines prioritaires du Programme mettent les connaissances mondiales et les capacités techniques de la FAO au service des priorités nationales, garantissant ainsi des contributions cohérentes aux ODD à tous les niveaux de l'Organisation.

### ***Des partenariats porteurs de transformation***

84. Les partenariats sont essentiels pour concrétiser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils font partie des «cinq P»<sup>17</sup> du développement durable et sont l'objet de l'ODD 17, qui appelle tous les acteurs à travailler de concert en vue de la réalisation des ODD. Les partenariats ne sont certes pas une fin en soi, mais ils représentent un levier essentiel pour relever les défis complexes qui nous attendent.

85. La FAO reconnaît la nécessité de dépasser le modèle de partenariat traditionnel, qui considère souvent les partenariats comme un simple «plus», pour s'orienter vers un modèle transformateur capable de mieux exploiter les ressources, l'expertise et le potentiel d'innovation que recèlent tous les secteurs de la société, afin de produire un impact systémique qui fasse changer les choses. Les partenariats porteurs de transformation intègrent diverses ressources et connaissances spécialisées de nombreuses parties prenantes, en supprimant les cloisonnements habituels et en favorisant les collaborations, ce qui conduit à des changements structurels dans l'ensemble des politiques, institutions et systèmes.

86. Les éléments suivants sont propices à l'établissement de partenariats porteurs de transformation:

- a) *une approche intégrée des politiques et de la gouvernance*: pour être porteurs de transformation, les partenariats doivent combler les fossés sectoriels, en mettant en adéquation les investissements et les politiques sur les plans économique, social et environnemental. Pour la FAO, cela signifie intégrer les systèmes agroalimentaires dans les cadres d'action nationaux et régionaux pour qu'ils restent au cœur des programmes de développement durable;
- b) *des mécanismes de financement à effet catalyseur*: le succès des partenariats porteurs de transformation repose sur l'exploitation d'une diversité de flux de financement publics, privés et internationaux. La FAO s'emploie activement à faire en sorte que les budgets nationaux correspondent aux besoins de financement en matière de développement durable. Elle mobilise également des ressources externes, notamment des financements issus d'institutions financières internationales, de banques multilatérales de développement et d'acteurs du secteur privé;
- c) *une mobilisation multipartite*: la mobilisation de divers acteurs – pouvoirs publics, secteur privé, société civile, milieu universitaire et institutions de développement – permet d'apporter une contribution importante aux initiatives collectives. Cette démarche inclusive et collaborative favorise le dialogue, renforce la confiance et facilite la mise au point conjointe de solutions en adéquation avec les priorités et les objectifs communs.

---

<sup>17</sup> Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Les «cinq P» – populations, planète, prospérité, paix et partenariat.



87. L'approche en matière de partenariat s'inscrit dans le droit fil de l'approche intégrée des «six transitions» portée par les Nations Unies, qui met l'accent sur la résolution des problèmes systémiques au moyen de solutions coordonnées, inclusives et durables. Les partenariats de la FAO visent à mettre en relation les parties concernées afin de donner de la cohérence aux politiques, de mobiliser des financements et de concevoir des solutions qui donnent davantage d'ampleur aux efforts collectifs tout en tenant compte des priorités intersectorielles liées aux ODD.

88. De la même façon, les stratégies de l'Organisation, notamment la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, mettent l'accent sur le rôle crucial que peuvent jouer les partenariats s'agissant de tirer parti de l'expertise disponible et d'accéder aux recherches. Les partenariats avec les milieux universitaires, les consortiums de recherche et les réseaux tels que le Système CGIAR sont particulièrement importants pour progresser sur la voie de la transformation des systèmes agroalimentaires.

89. La FAO a également entrepris d'accroître ses efforts de coordination et ses partenariats avec d'autres entités du système des Nations Unies, et en premier lieu avec les organismes ayant leur siège à Rome<sup>18</sup>. Au niveau des pays, elle a renforcé son rôle de chef de file au sein des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies, en s'employant en particulier à intégrer les systèmes agroalimentaires dans les cadres nationaux et à favoriser le déploiement d'efforts coordonnés avec des organismes du système des Nations Unies.

90. La FAO continue de renforcer les partenariats dans tous les domaines afin d'accroître les effets systémiques, notamment ceux qui sont produits dans les cadres suivants:

- a) *Forum mondial de l'alimentation*: lancée en 2021, cette plateforme inclusive et dynamique vise à associer les jeunes aux efforts déployés pour stimuler l'action au niveau mondial, en mettant en avant la science et l'innovation et en encourageant les investissements en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires. En mettant l'accent sur les politiques, l'éducation et la culture, le Forum mondial de l'alimentation montre à quel point les partenariats peuvent être porteurs de transformation systémique en fédérant une diversité de parties prenantes.
- b) *Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté*: soutenu par le G20, ce partenariat vise à mobiliser un engagement politique et des compétences techniques de haut niveau pour éradiquer la pauvreté, la faim et la malnutrition. Dans son cadre, il intègre des modes de financement novateurs et tire parti des compétences techniques et du rôle de chef de file de la FAO, qui héberge également son mécanisme d'appui, afin de garantir une action mondiale unie et coordonnée.
- c) *Fonds commun pour les ODD*: grâce à ce mécanisme de mutualisation des ressources financières au profit de l'appui aux politiques et du financement stratégique, la FAO a consolidé son rôle de premier plan dans les efforts déployés pour favoriser la cohérence des politiques et la mobilisation de ressources. Cette approche permet de veiller à ce que les systèmes agroalimentaires restent au cœur des programmes des pouvoirs publics.
- d) *Pôle de connaissances mondial sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones*: cette plateforme hébergée par la FAO met en exergue le rôle des peuples autochtones dans la durabilité des systèmes alimentaires et la conservation de la biodiversité et prête un appui en la matière. Elle favorise les collaborations et permet de mutualiser les ressources et de faire entendre plus largement les voix des peuples autochtones dans le cadre de l'action mondiale contre la faim et la dégradation de l'environnement.

---

<sup>18</sup> CL 176/16, *Informations actualisées sur la collaboration de la FAO avec les autres organismes du système des Nations Unies*.

- e) *Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)*: créé en 2011 par les ministres de l'agriculture du G20 en tant que plateforme destinée à améliorer la transparence des marchés de produits alimentaires et les mesures prises afin de préserver la sécurité alimentaire mondiale, l'AMIS rassemble les principaux pays participant au commerce des denrées alimentaires, fournit des informations actualisées et objectives sur la situation des marchés alimentaires mondiaux et sert de pôle de coordination pour l'action stratégique en période d'incertitude accrue sur les marchés. Son secrétariat interorganisations, composé de 10 organisations internationales, est hébergé par la FAO.

### **Activités normatives de la FAO**

91. Les activités normatives de la FAO représentent un avantage comparatif considérable pour celle-ci. Elles font de l'Organisation un pôle de connaissances mondial de premier plan sur les systèmes agroalimentaires et la gestion durable des ressources naturelles. Grâce à ses compétences techniques pluridisciplinaires et à sa capacité sans équivalent d'associer ces éléments aux processus d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels, la FAO tient compte des points de complexité interdépendants de ces systèmes. Elle offre à ses membres un cadre structuré et reconnu universellement sur lequel ceux-ci peuvent s'appuyer pour élaborer des politiques cohérentes. Par exemple, la FAO met au point des biens publics mondiaux sous la forme de produits axés sur les connaissances, de données et de statistiques à l'appui de l'élaboration de normes et de leur application à différents niveaux.



92. En ce sens, les activités normatives et programmatiques de l'Organisation se renforcent mutuellement. En tant que centre d'excellence technique, l'Organisation produit et fournit des normes, des données, des statistiques et des connaissances spécialisées de grande qualité qui éclairent les politiques, les programmes et les investissements, ainsi que les activités programmatiques qu'elle mène sur le terrain. Dans le même temps, les enseignements tirés sur le terrain enrichissent constamment les activités normatives de la FAO. Cet effet conjugué offre un

avantage comparatif à l'Organisation et met en évidence la «valeur ajoutée» sans équivalent qu'elle apporte à ses membres.

93. Comme indiqué à la *section B*, l'appui que la FAO prête à l'élaboration et à la mise en œuvre d'instruments normatifs<sup>19</sup> est une de ses fonctions essentielles, lesquelles sont interdépendantes et indissociables.

94. Les activités normatives de la FAO sont pleinement intégrées au cadre de résultats et aux domaines prioritaires du Programme. Pour améliorer la pertinence, la visibilité et l'impact de ses activités normatives, l'Organisation aidera ses membres et ses partenaires à renforcer leur capacité d'élaborer, d'adapter et d'utiliser ces normes, produits axés sur les connaissances, données et statistiques, indispensables pour atteindre les ODD liés à l'alimentation, à la nutrition, à l'agriculture et à la gestion durable des ressources naturelles, en tenant compte des demandes concrètes des pays.

<sup>19</sup> Les activités normatives de la FAO comprennent l'élaboration de normes qui sont incorporées dans des conventions, des déclarations, des cadres réglementaires, des accords, des lignes directrices, des codes d'usages et d'autres instruments normatifs, aux niveaux mondial, régional et national.

95. En accordant la priorité aux activités normatives déterminées par la demande et adaptées de manière dynamique aux questions qui se font jour, la FAO continue à innover, en conservant sa stature mondiale et son rôle de chef de file technique spécialisé dans les systèmes agroalimentaires. En encourageant l'établissement de partenariats solides avec les pouvoirs publics, les organisations internationales, les acteurs du secteur privé et la société civile, elle peut élargir la portée et faire progresser l'adoption de ces normes, et ainsi accroître leur impact.

### **Modes de financement novateurs**

96. Les mécanismes et les sources de financement novateurs, qui font partie intégrante des méthodes de travail améliorées de la FAO, visent à compléter les modes de financement habituels, en vue de réaliser les objectifs de développement nécessaires à la concrétisation du Programme 2030. Pour être en voie d'atteindre les cibles 2.1<sup>20</sup> et 2.2<sup>21</sup> des ODD, il est estimé qu'il faudrait consacrer, d'ici à 2030, 175 à 4 000 milliards d'USD de ressources supplémentaires à l'éradication de la sous-alimentation, montant qui grimperait jusqu'à 15 400 milliards si l'on ajoutait les politiques porteuses de transformation nécessaires pour rendre plus abordable une alimentation saine<sup>22</sup>. L'aide publique au développement, qui s'est établie à 224 milliards d'USD en 2023<sup>23</sup>, ne pourrait financer qu'une petite part de ces montants. Pour réaliser des progrès, il faut tirer parti de flux financiers importants issus d'une grande diversité de sources, en particulier du secteur privé et des marchés de capitaux.

97. S'agissant de la mobilisation de ressources, la FAO a mis fortement l'accent sur la décentralisation de ses activités, ce qui fait écho à l'évolution observée chez la plupart des principaux partenaires fournisseurs de ressources, qui ont décentralisé en grande partie leurs décisions de financement. Au rang de ses activités mondiales, l'Organisation joue un rôle de chef de file dans la mobilisation de ressources pour de grands programmes internationaux, l'action humanitaire, les interactions avec le secteur privé, les institutions financières internationales et les fonds verticaux comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC). Dans le même temps, elle assure les principales fonctions d'appui à la mobilisation de ressources et crée un environnement propice à la mobilisation de ressources au niveau des pays.

98. Depuis quelques années, la FAO n'a fait que renforcer l'assistance technique et opérationnelle fournie à ses membres afin de leur permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins en matière de développement, en tirant parti de l'accroissement des montants et de la portée des financements engagés au titre de fonds verticaux et par les institutions financières internationales. Ce processus de «financement dirigé par les bénéficiaires» est une transition logique pour les pays en voie d'accès au statut de pays à revenu intermédiaire, qui ne peuvent plus prétendre aux subvention classiques, à l'exception des interventions humanitaires à court terme. Le rôle de la FAO évolue également dans de tels contextes, sa situation n'étant plus celle d'un pourvoyeur direct d'aide, mais celle d'un organisme nouant des partenariats collaboratifs avec les pays pour leur donner les moyens d'acquérir des capacités pérennes et de tracer leur propre trajectoire de développement.

---

<sup>20</sup> Cible 2.1 – D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

<sup>21</sup> Cible 2.2 – D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

<sup>22</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr> (résumé, page xxvi).

<sup>23</sup> [Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\): chiffres et évolutions de l'aide publique au développement \(2023\) – Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural \(en anglais\)](#).

### *Financement souple et approches programmatiques*

99. À l'heure actuelle, plus de 95 pour cent des contributions extrabudgétaires gérées par la FAO sont entièrement préaffectées à des projets, ce qui laisse une marge de manœuvre minime pour réorienter ces ressources lorsque les besoins évoluent ou que des priorités connaissent un déficit de financement. L'Organisation s'emploie à encourager une approche programmatique et à accroître la part de ressources qui est allouée directement aux bénéficiaires. À cet effet, elle a élaboré différents mécanismes de financement commun regroupant plusieurs donateurs, mais seuls deux d'entre eux ont atteint un niveau suffisamment important pour produire les résultats escomptés: le Mécanisme de contribution volontaire flexible et le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement.

100. La FAO continue de travailler étroitement avec des partenaires fournisseurs de ressources afin de réfléchir à des modalités de financement en adéquation avec son Cadre stratégique qui offriraient plus de souplesse et garantiraient une utilisation efficace et efficiente des ressources dans un contexte de difficultés économiques mondiales. Ces modalités devraient non seulement consolider le financement programmatique mais aussi appuyer le type d'activités normatives qui font la réputation de la FAO, mais sont habituellement financées et exécutées au moyen du budget ordinaire, lequel est en baisse.

### *Financement des interventions d'urgence et de renforcement de la résilience*

101. En 2023, 281,6 millions de personnes dans 59 pays ou territoires étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC)<sup>24</sup>. À l'examen des tendances mondiales à long terme, on constate que la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire augmente au fil du temps et que l'insécurité alimentaire perdure dans de nombreux contextes. Les facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë sont notamment les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes et les perturbations économiques. Face à cette situation, la FAO s'est fixé comme objectif de porter assistance à 80 millions de personnes au moyen d'interventions d'urgence et de renforcement de la résilience afin de réduire les répercussions des chocs et des facteurs de stress sur les moyens de subsistance agricoles et de diminuer les risques futurs.



102. Pour faire reculer de manière durable l'insécurité alimentaire et pour protéger et soutenir les moyens de subsistance agricoles de façon plus efficace, plus efficiente et plus tangible, la FAO promeut une approche programmatique qui permet l'échelonnement méthodique d'interventions complémentaires dans une perspective de renforcement de la résilience locale. Dans les situations de crise prolongée, les interventions seront regroupées dans un ensemble d'aides massives visant à (re)bâtir des moyens de subsistance agricoles et alimentaires viables et résilients. Cette approche devrait réduire les besoins à moyen terme en ce qui concerne l'aide agricole d'urgence. Pour atteindre l'objectif consistant à porter assistance à 80 millions de personnes et appliquer des stratégies de sortie adaptées aux différents contextes, il faudra augmenter considérablement le niveau actuel de ressources.

<sup>24</sup> IPC = Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

### *Financement de l'action climatique et environnementale*

103. La FAO aide les pays à accéder aux financements internationaux liés à l'environnement et au changement climatique, principalement au FEM et au FVC, en leur apportant un appui technique à la formulation et à la mise en œuvre de projets couvrant un ou plusieurs pays dans le cadre du mandat de l'Organisation.

104. Le FEM est le mécanisme financier qui se rapporte à cinq accords multilatéraux relatifs à l'environnement, et sa programmation correspond aux priorités de ces grandes conventions, à savoir conserver la biodiversité et l'utiliser de manière durable, atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, lutter contre la désertification et supprimer les produits chimiques dangereux dans le secteur agricole. Le programme FAO-FEM est un catalyseur s'agissant de concrétiser les priorités stratégiques de l'Organisation. Inscrit dans le droit fil des DPP axés sur l'amélioration en matière d'environnement, il est fondé sur la stratégie et le plan d'action FAO-FEM (2020).

105. Le FEM est aussi l'un des mécanismes financiers de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Accord BBNJ). Conformément aux fonctions que lui a attribuées le FEM, la FAO est en particulier chargée de fournir un appui au titre de l'Accord BBNJ aux pays qui remplissent les conditions requises.

106. Le FVC est le principal mécanisme financier de l'Accord de Paris. En concrétisant l'ambition de gérer 50 milliards d'USD d'ici à 2030, il remplira pleinement son rôle d'instrument catalyseur de l'action pour le climat contribuant à la réalisation des objectifs des pays en développement. Par sa collaboration avec le FVC, la FAO s'attache en particulier à aider ses membres à investir dans des trajectoires de développement durable, favorisant la résilience face au changement climatique et de faibles émissions dans les secteurs de l'agriculture et des forêts, ou ceux qui sont liés à d'autres utilisations des terres, le but étant de progresser dans la réalisation de plusieurs ODD grâce à l'action pour le climat.

107. Les projets financés par le FVC aident les membres à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national. Ils sont caractérisés par des innovations porteuses de transformation, ainsi que par leur durabilité et la possibilité de transposition à plus grande échelle. Ces interventions contribuent aux quatre améliorations grâce à des mesures adaptées aux différents contextes qui permettent d'améliorer la production agricole et la santé des écosystèmes, participent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets et renforcent la résilience des chaînes de valeur. La FAO élargit actuellement sa collaboration avec le FVC pour attribuer la priorité aux pays fragiles et vulnérables, tirer parti des partenariats public-privé et renforcer les capacités nationales d'accès direct aux fonds du mécanisme financier.

### *Appui aux investissements*

108. Le déficit de financement mentionné précédemment se combinant à une dette publique élevée dans de nombreux pays en développement, il paraît crucial de mobiliser des investissements importants auprès du secteur privé, notamment des investissements d'exploitants agricoles et d'autres acteurs, et de les compléter par des investissements publics. S'agissant des investissements, la FAO applique un modèle d'activité intégré consistant à associer les pouvoirs publics, les institutions financières internationales et les partenaires multilatéraux. Selon les estimations, chaque USD dépensé au titre du Programme ordinaire de la FAO donne lieu à de nouveaux investissements des membres à hauteur d'environ 655 USD, qui complètent l'appui actuel en faveur du portefeuille, les produits axés sur les connaissances et le renforcement des capacités. La FAO s'attache en particulier à faciliter les investissements, à en éliminer les risques et à en tirer parti à plus grande échelle, en vue de la réalisation des ODD.

109. La FAO a entrepris de consolider les partenariats existants et de nouer de nouvelles collaborations pour répondre aux besoins de financement colossaux dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires, notamment en explorant de nouvelles voies pour l'investissement privé avec des partenaires de longue date, tels que la Banque mondiale et d'autres banques internationales de développement, et en établissant de nouveaux partenariats avec des institutions de financement du développement, des investisseurs d'impact, des institutions financières nationales et des spécialistes de l'accompagnement et du conseil d'entreprise. L'Organisation redouble d'efforts pour répondre à la demande des pays dans les domaines suivants: solutions fondées sur la nature, systèmes agroalimentaires qui tirent parti de l'amélioration de l'accès à l'énergie et de l'efficacité énergétique et qui contribuent à ces progrès, durabilité et décarbonation, transformation numérique et financements novateurs, tels que les investissements d'impact et les prêts liés au développement durable.

### ***Approches novatrices et efficience***

110. Comme énoncé dans la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, la FAO aspire à devenir une organisation qui s'appuie sur la science, la technologie et l'innovation pour accélérer la réalisation des ODD en transformant les systèmes agroalimentaires. La FAO renforce son rôle en tant que pôle de connaissances qui rassemble des compétences multidisciplinaires tout en promouvant des approches novatrices alignées sur la Stratégie, notamment par l'intermédiaire de plateformes novatrices comme le Musée et réseau de la FAO, qui vise à encourager le partage des connaissances et met en lumière les riches traditions et les approches novatrices qui ont façonné les systèmes agroalimentaires du monde entier. L'Organisation continue à mettre en avant les solutions numériques et les nouvelles technologies dans le cadre des quatre améliorations, en veillant à ce que ces innovations soient inclusives et à ce que personne ne soit laissé de côté.

111. Pour préparer la FAO à l'avenir, il faut que tous les aspects de ses activités, notamment la gestion des connaissances, les interventions techniques, les partenariats et la programmation, intègrent pleinement la transformation numérique et l'innovation. L'Organisation convient également que la transformation numérique n'est pas qu'une question de technologie, car celle-ci ne suffit pas à faire évoluer profondément la manière dont la FAO accomplit sa mission. Il faut notamment favoriser une culture organisationnelle novatrice qui encourage la résolution créative des problèmes, la prise de risques calculée et de nouvelles méthodes de travail.

112. La volonté de modernisation de la FAO englobe également l'adoption d'approches novatrices pour comprendre comment faire évoluer les comportements et contribuer à cette évolution, sachant que, pour mener à bien la transformation des systèmes agroalimentaires, il est fondamental de faire changer les comportements au sein des divers groupes de parties prenantes. Grâce à des analyses fondées sur des éléments concrets ayant trait aux comportements et à des expérimentations dans ce domaine, la FAO élabore actuellement des interventions plus ciblées qui permettent de combler l'écart entre les pratiques optimales et les pratiques actuelles dans les systèmes agroalimentaires et, dans le même temps, simplifie les processus internes afin de réduire la charge administrative.

113. La FAO s'emploie à améliorer constamment l'efficience et l'efficacité organisationnelles en adoptant des méthodes de travail modernes dans l'ensemble de ses fonctions administratives, financières et opérationnelles, tout en veillant à mettre en œuvre de rigoureux contrôles internes et une gestion avisée des risques. Elle a mis en place un programme d'efficience, ainsi que les mécanismes de gouvernance et de communication d'informations y afférents, afin de faire en sorte qu'une approche coordonnée soit adoptée dans le cadre des initiatives de gain d'efficience menées dans tous les domaines de l'Organisation concernés, lesquelles vont au-delà des objectifs d'efficience des Nations Unies.

### **Interventions dans un contexte de risques et d'incertitudes croissants**

114. La FAO fonde son action sur une gestion efficace des risques dans l'ensemble de l'Organisation. Des politiques et des procédures complètes de gestion des risques ont été mises en place afin de prendre en compte le risque dans le cadre de la planification, de la mise en œuvre des programmes et de la conception des processus. La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les étapes des processus de gestion organisationnels, de la réflexion stratégique jusqu'aux plans de travail détaillés. Le processus initial de planification stratégique et l'examen qui se tient en 2025 ont donc été assortis d'une analyse qui porte aussi bien sur les risques associés au processus lui-même que sur ceux liés à la réalisation des objectifs et des programmes.

115. Le Cadre stratégique révisé de la FAO couvre encore cinq années. Or, dans un monde qui évolue rapidement, la volatilité des politiques externes, l'environnement économique et social, ainsi que l'évolution des priorités des partenaires et des autres parties prenantes déterminent les postulats et les contingences qui font partie intégrante du cadre. Les postulats sur lesquels repose le cadre peuvent évoluer au fil du temps, ce qui est source de risques et d'incertitudes. Il faut donc que la planification stratégique soit accompagnée d'une gestion minutieuse des risques afin qu'elle s'adapte de façon dynamique dans l'optique de la réalisation des objectifs visés.

116. Le *tableau 3* montre comment ont été prises en compte les incidences des principaux risques relatifs à l'examen et à l'ajustement du Cadre stratégique, c'est-à-dire les faits ou les circonstances qui peuvent avoir d'importantes répercussions sur la réalisation des objectifs.

**Tableau 3: Principaux risques ayant des incidences sur l'examen et l'ajustement du Cadre stratégique et mesures d'atténuation prises**

| Risque   | Mesures d'atténuation  |
|--|--|
| Le Cadre stratégique ne permet pas de réaliser des progrès importants au regard des objectifs globaux de l'Organisation, y compris le changement transformationnel préconisé dans le Programme 2030. | Le Cadre stratégique a été élaboré sur la base d'une théorie du changement fiable. En outre, l'Organisation a mis en place des mécanismes pour renforcer les liens entre l'action de la FAO et les déclencheurs de changement définis au cours de l'exercice de prospective et a amélioré ses méthodes de travail afin de mieux mettre à profit son avantage comparatif et ainsi de contribuer à produire un impact.   |
| Le Cadre stratégique ne correspond pas exactement aux priorités des membres, des principaux contributeurs et des donateurs.  | Lors de l'examen du Cadre stratégique, les débats, les évaluations et les autres contributions des organes directeurs ont été pris en compte.  |
| Le Cadre stratégique n'est pas axé sur les avantages comparatifs de la FAO ni sur la place de l'Organisation au sein de la famille des Nations Unis et dans le contexte du développement mondial.    | Les DPP ont été formulés et examinés non seulement sur la base des avantages comparatifs de la FAO, mais également de l'éventuelle valeur ajoutée d'autres acteurs.  |
| Le Cadre stratégique ne permet pas d'élaborer un cadre de résultats cohérent et ne prévoit pas un suivi et une communication d'informations de qualité.  | Les DPP ont été élaborés avec soin dans le but d'établir un cadre de résultats bien structuré et prenant en compte les différences entre les régions, en concertation avec les conférences régionales, les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Par ailleurs, les approches en matière de suivi et de communication d'informations ont été améliorées de sorte qu'elles soient en accord avec les examens externes et les indications des membres, et continueront d'être examinées et affinées à partir de |

| Risque   | Mesures d'atténuation  |
|--|--|
|  | l'expérience acquise quant à la mise en œuvre et des recommandations issues de la fonction de contrôle.                    |
| Les produits, résultantes et impacts du Cadre stratégique sont différés en raison de risques potentiels. | Les DPP sont assortis de stratégies de gestion des risques visant à accroître la résilience des systèmes agroalimentaires. |

117. Les principaux risques et incertitudes associés à la mise en œuvre du cadre global sont présentés au *tableau 4*.

**Tableau 4: Risques et incertitudes associés à la mise en œuvre du cadre global**

| Risque/Incertitude   | Mesures d'atténuation  |
|--|--|
| Incertitude politique ou conflit inattendu.  | La FAO a établi des DPP consistants sur les situations d'urgence et la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et capables de faire face aux chocs.  |
| Importante crise sanitaire ou pandémie.  | Un DPP consacré à l'approche «Une seule santé» a été inclus afin de prévenir l'apparition de nouveaux réservoirs de zoonoses.  |
| Incertitudes liées aux chocs climatiques.  | Les innovations en matière d'assurance agricole associant l'assurance indexée, l'assurance traditionnelle et l'accès aux services financiers font partie des DPP.<br>En outre, la FAO favorise les pratiques et les variétés cultivées climato-résilientes et promeut un commerce loyal et transparent, y compris afin d'éviter les distorsions du marché en cas de crise.   |
| De nouvelles incertitudes potentielles peuvent avoir des incidences sur le secteur agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition.  | Parmi les DPP figurent les innovations permettant de renforcer les systèmes d'alerte rapide et la capacité de mieux faire face à des événements imprévus quand ils se produisent.  |
| Un réduction sensible des financements volontaires et/ou des contributions ordinaires pourrait limiter considérablement la capacité de la FAO d'accomplir son mandat et d'atteindre les objectifs du Cadre stratégique, en particulier pour ce qui est des fonctions normatives essentielles et des programmes catalyseurs qui permettent un changement porteur de transformation. | La FAO s'emploiera activement à démontrer clairement sa valeur et ses résultats afin de conserver l'appui des membres en ce qui concerne les contributions ordinaires, tout en diversifiant les sources de financement, en mettant au point des mécanismes de financement novateurs et en recherchant des gains d'efficacité dans tous les domaines. L'Organisation a mis en évidence des domaines susceptibles d'avoir un impact profond afin de faciliter les débats sur les priorités en matière de financement supplémentaire et renforcera les mécanismes permettant de recevoir des financements souples. La gestion efficace de ce risque dépend aussi des décisions des membres et des partenaires fournisseurs de ressources en matière de financement. |

118. Les risques et incertitudes associés à chaque programme, ainsi que les mesures d'atténuation y afférentes, ont été définis dans le cadre du processus de formulation des domaines prioritaires du Programme. L'analyse des risques et les plans d'atténuation correspondants ont été mis à jour lors de l'élaboration du Plan à moyen terme 2026-2029.



**Annexe 1: Scénarios possibles pour les systèmes agroalimentaires<sup>25</sup>**

**Rien ne change.** Le fait de réagir aux événements et aux crises par l'improvisation et d'engager des moyens tout juste suffisants pour éviter un effondrement systémique a abouti à une dégradation de la durabilité des systèmes agroalimentaires et à de mauvaises conditions de vie pour un grand nombre de personnes, ce qui a accru le risque de défaillances systémiques à long terme.

**Avenir ajusté.** Des mesures ont été prises en faveur de la durabilité des systèmes agroalimentaires pour tenter de réaliser certains des objectifs du Programme 2030. Des améliorations en matière de bien-être se sont concrétisées, mais le manque de durabilité globale et de résilience systémique compromet leur impact à long terme.

**Course à l'abîme.** Des décisions très mal inspirées ont donné lieu à la concrétisation du pire scénario possible pour le monde après l'effondrement de pans entiers des systèmes socioéconomiques, environnementaux et agroalimentaires. Les conséquences sont coûteuses et quasiment irréversibles pour un très grand nombre de personnes et d'écosystèmes.

**Choix de la durabilité.** Grâce à une meilleure éducation et à une plus grande sensibilisation, un nouveau modèle de développement axé sur le partage du pouvoir, l'engagement social, la responsabilité et la coopération non-prédatrice entre les pays a vu le jour. La croissance du produit intérieur brut (PIB) à court terme et la consommation finale ont été mis en retrait au profit de vastes investissements dans la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux.

119. Compte tenu de la vision et du mandat de la FAO, le «choix de la durabilité» et, dans une moindre mesure, «l'avenir ajusté» sont clairement les scénarios les plus souhaitables. La concrétisation des quatre améliorations semble plus plausible selon ces deux scénarios.

<sup>25</sup> Source: FAO. 2022. [The future of food and agriculture - Drivers and triggers for transformation](#). Rome.

**Annexe 2: Les 18 facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires et les signaux récents de scénarios possibles pour l'avenir**

| Facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires  | Quelques tendances et signaux récents de scénarios possibles <sup>26</sup>  |
|---|---|
| <p><b>1. La dynamique démographique et l'urbanisation</b>, qui devraient entraîner une hausse et une modification de la demande de denrées alimentaires.</p>  | <p>La population mondiale continue de croître, en particulier en Afrique subsaharienne et dans les pays dont les sols sont touchés par la salinisation, mais à un rythme qui diminue. Les dernières projections des Nations Unies pour 2050 et 2100 ont été revues à la baisse par rapport à celles qui avaient été établies en 2020. Une flambée récente de l'émigration depuis l'Afrique subsaharienne a été signalée.</p>  |
| <p><b>2. La croissance économique, la transformation structurelle et les perspectives macroéconomiques</b>, qui n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés aux fins d'une transformation économique inclusive de la société.</p>                                      | <p>La dynamique géoéconomique a fait perdurer une croissance poussive dans certaines régions et le surendettement, ce qui a maintenu ou creusé l'écart entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu élevé. Les récentes guerres ont déclenché des crises du coût de la vie. Une croissance sans création d'emploi dans certaines régions a également été signalée.</p>   |
| <p><b>3. Les relations d'interdépendance entre les pays</b>, qui lient les systèmes agroalimentaires à au niveau mondial.</p>   | <p>La covid-19 et l'instabilité internationale ont déclenché des processus de relocalisation et de réindustrialisation visant à accroître l'autosuffisance et à réduire l'interdépendance mondialisée. La détérioration des taux de change a eu des incidences sur les prix alimentaires dans les pays importateurs et a aggravé la dette.</p>  |
| <p><b>4. La production de mégadonnées, le contrôle et l'utilisation de celles-ci, ainsi que les droits de propriété y afférents</b>, qui permettent de s'appuyer sur des technologies novatrices et de prendre des décisions, y compris dans le domaine de l'agriculture.</p> | <p>Des inquiétudes concernant la confidentialité, des actions en justice ayant trait au droit d'auteur et des législations plus strictes sur la production, l'utilisation et la propriété des mégadonnées et sur l'intelligence artificielle (IA) ont commencé à faire leur apparition dans certains pays. Les pays dotés d'institutions comparativement plus faibles craignent une marginalisation dans le domaine des mégadonnées et de l'IA qui irait au-delà de la simple fracture numérique.</p> |
| <p><b>5. L'instabilité géopolitique et l'augmentation du nombre de conflits</b>, notamment ceux liés aux ressources et à l'énergie.</p>   | <p>De nombreux pays ont augmenté la part de leur budget consacré aux dépenses militaires, malgré l'appel au désarmement inscrit dans le Pacte des Nations Unies pour l'avenir.</p>  |
| <p><b>6. Les incertitudes</b>, qui prennent la forme d'événements soudains et souvent impossibles à prévoir.</p>  | <p>Le sentiment d'incertitude continue de croître et peut avoir des incidences négatives sur les accords bilatéraux et multilatéraux et sur les objectifs communs proposés.</p>   |

<sup>26</sup> Les tendances et signaux récents de scénarios possibles mentionnés dans ce tableau sont tirés, le cas échéant, du tableau de bord des données du rapport de la FAO sur *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture* (<https://foodandagricultureorganization.shinyapps.io/FOFA-DASHBOARD/>), des exercices de prospective stratégique régionale et des rapports correspondants à paraître, dont les conclusions préliminaires ont été présentées lors des sessions des conférences régionales de la FAO tenues en 2024.

| Facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires   | Quelques tendances et signaux récents de scénarios possibles <sup>26</sup>   |
|--|--|
| <p><b>7. La pauvreté rurale et la pauvreté urbaine</b>, sachant qu'un pourcentage élevé de la population rurale vit dans la pauvreté, voire l'extrême pauvreté.</p>  | <p>En raison de nombreux facteurs, la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire ont cessé de reculer ou sont reparties à la hausse, en particulier dans les pays les plus vulnérables. Ces objectifs importants du Programme 2030 qui n'ont pas été atteints méritent une attention soutenue.</p>  |
| <p><b>8. Les inégalités</b>, qui sont particulièrement marquées en matière de revenus, mais concernent aussi les perspectives d'emploi, l'accès aux biens, les services de base et la charge fiscale, et qui ont tendance à toucher davantage les femmes.</p>                  | <p>Sous l'effet de facteurs macroéconomiques, de phénomènes climatiques et des conflits, les inégalités en matière de revenus et de richesse ont continué à se creuser, en particulier dans les pays les plus vulnérables. Toutefois, l'action des Nations Unies visant à améliorer la coopération fiscale internationale montre une possible avancée dans la réduction des inégalités au niveau mondial<sup>27</sup>.</p>                           |
| <p><b>9. Les prix des denrées alimentaires</b>, qui sont plus faibles en valeur réelle que dans les années 1970 mais plus élevés que dans les années 1980 et 1990, bien qu'ils ne tiennent pas compte de l'intégralité des coûts sociaux et environnementaux des aliments.</p> | <p>Les crises du coût de la vie sont encore courantes, les prix des produits alimentaires au niveau des consommateurs augmentant plus que le taux d'inflation global. Cette pression pourrait perdurer, si les externalités des denrées alimentaires venaient à être progressivement internalisées et/ou si de nouveaux facteurs de stress pesaient sur la base de ressources naturelles.</p>  |
| <p><b>10. L'innovation et la science</b>, y compris des technologies plus novatrices (dont les biotechnologies et la transformation numérique) et les approches systémiques (parmi lesquelles l'agroécologie, l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique).</p>  | <p>Les sciences et les technologies novatrices contribuent à la résolution de nombreux problèmes liés à la durabilité et à la résilience des systèmes agroalimentaires. Toutefois, l'élaboration, la mise à l'essai, le contrôle, le déploiement à plus grande échelle et l'accessibilité des principales solutions technologiques restent problématiques, car ils demandent d'importants investissements et une bonne gouvernance<sup>28</sup>.</p> |
| <p><b>11. Les investissements publics dans les systèmes agroalimentaires</b>, qui sont souvent insuffisants.</p>   | <p>Au niveau mondial, les dépenses publiques dans l'agriculture au regard de la part de la valeur ajoutée du secteur sont stables, mais d'immenses disparités régionales demeurent.</p>  |
| <p><b>12. L'intensité capitaliste et informationnelle des processus de production</b>, qui augmente en raison de la mécanisation et de la transformation numérique de la production, notamment</p>   | <p>Ces dernières années, les investissements dans l'agriculture au regard de la valeur de la production agricole sont globalement restés en dessous des niveaux atteints les années précédentes. Il y a d'importantes différences et un écart croissant entre les pays à revenu faible ou intermédiaire et les pays à revenu élevé.</p>  |

<sup>27</sup> Résolution 79/235 de l'Assemblée générale des Nations Unies, *Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies*, 31 décembre 2024 (<https://docs.un.org/fr/A/RES/79/235>).

<sup>28</sup> Alexandrova-Stefanova, N., Nosarzewski, K., Mroczek Z. K., Audouin, S., Djamen, P., Kolos, N., et Wan, J. 2024. *Shaping sustainable agrifood futures: pre-emerging and emerging technologies and innovations for impact - An extended global foresight report with regional and stakeholders' insights*. Rome (FAO) et Paris (CIRAD). <https://doi.org/10.4060/cd2743en>.

| Facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires   | Quelques tendances et signaux récents de scénarios possibles <sup>26</sup>  |
|--|---|
| dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture <sup>29</sup> .  |   |
| 13. <b>La concentration des marchés des intrants et des extrants agroalimentaires</b> , qui pose problème dans l'optique de la résilience et de l'équité au sein des systèmes agroalimentaires.  | Les marchés agroalimentaires restent concentrés <sup>30</sup> . Les données mondiales sont irrégulières, mais certains éléments indiquent que, de 2021 à 2023, les fusions et acquisitions dans le secteur agricole mondial ont ralenti <sup>31</sup> . Pour en savoir plus sur les incidences futures, il faut étudier davantage la question.  |
| 14. <b>Les modes de consommation et de nutrition</b> , qui résultent du changement de comportement des consommateurs, lesquels sont de plus en plus amenés à faire des choix complexes sur le contenu nutritionnel et la sécurité sanitaire des aliments. Dans ce contexte, il est important de faire évoluer la demande des consommateurs vers des habitudes alimentaires plus saines.  | L'accès à une alimentation saine reste problématique pour plus de 3 milliards de personnes, ce qui a des conséquences négatives sur la nutrition et le bien-être. Les disparités en fonction des niveaux de revenu et des régions géographiques sont manifestes. Des progrès en ce qui concerne le retard de croissance et l'émaciation ont été récemment observés, mais la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance continue de stagner <sup>32</sup> . |
| 15. <b>La pénurie et la dégradation des ressources naturelles</b> , notamment des terres, de l'eau, de la biodiversité et des sols.  | Les cibles en matière d'impact sur le climat et la biodiversité sont encore largement hors de portée. Les pays à revenu élevé utilisent six fois plus d'intrants matériels par habitant et ont un impact sur le climat par habitant 10 fois plus élevé que les pays à faible revenu. Les entreprises continuent d'investir dans les activités d'extraction <sup>33</sup> .  |
| 16. <b>Les épidémies et la dégradation des écosystèmes</b> , lesquelles pourraient s'intensifier à l'avenir en raison de la progression des organismes nuisibles et des maladies transfrontières qui touchent les végétaux, de l'empiètement de l'agriculture sur les espaces sauvages et les forêts, de la résistance aux antimicrobiens et de l'augmentation de la production et de la consommation de produits d'origine animale. | De légères améliorations ont été observées depuis que la crise de la covid-19 a été surmontée et que les économies se sont rouvertes et relevées. Une place plus large est accordée à l'approche «Une seule santé», mais la dégradation des écosystèmes et l'empiètement de l'agriculture se poursuivent aux niveaux régional et national.  |

<sup>29</sup> Mesurée en tant que formation brute de capital, en proportion du PIB. Voir les indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators/Series/NE.GDI.TOTL.ZS>.

<sup>30</sup> Voir FAO. 2022, *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*, Rome, section 1.12.

<sup>31</sup> IMAA, 2024. Institute for Mergers, Acquisitions and Alliances. *The M&A landscape of agricultural products and services*. New York. <https://imaa-institute.org/publications/the-m-and-a-landscape-of-agricultural-products-and-services/>.

<sup>32</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>.

<sup>33</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 2024: *Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend – Pathways to a liveable planet as resource use spikes*. International Resource Panel. Nairobi. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/44901>.

| Facteurs ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires   | Quelques tendances et signaux récents de scénarios possibles <sup>26</sup>   |
|--|--|
| <p>17. <b>Le changement climatique</b>, qui englobe les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que la variabilité des températures et des régimes de précipitations, dont les effets se font déjà sentir sur les systèmes agroalimentaires et les ressources naturelles, et qui devrait aggraver la faim et la pauvreté dans les zones rurales.</p>   | <p>Les émissions mondiales de carbone, les phénomènes météorologiques extrêmes, les inondations et les sécheresses continuent de s'intensifier et ont un coût humain, économique et environnemental considérable. Le Pacte des Nations Unies pour l'avenir fait état d'efforts visant à adopter un système de mesure qui ne se limite pas au PIB, mais les décisions prises actuellement continuent de donner la priorité à la croissance économique sans prendre pleinement en compte les coûts environnementaux et sociaux<sup>34</sup>.</p> |
| <p>18. <b>L'économie liée aux ressources aquatiques</b>, au sein de laquelle les activités économiques en rapport avec le secteur des pêches et de l'aquaculture sont en plein essor à l'échelle mondiale. Les arbitrages que cette approche impose nécessitent l'élaboration de politiques solides intégrant des solutions techniques, sociales et économiques, les principes de la restauration des écosystèmes soutenant les systèmes de production, et la contribution de parties prenantes de divers secteurs dans le contexte de systèmes agroalimentaires porteurs de transformation.</p> | <p>L'aquaculture a désormais dépassé les pêches de capture pour ce qui concerne la production d'animaux aquatiques. L'aquaculture reste dominée par un petit nombre de pays, et de nombreux pays à faible revenu d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes n'exploitent pas tout leur potentiel dans ce secteur<sup>35</sup>.</p>   |

<sup>34</sup> ONU. 2024. Pacte pour l'avenir, mesure 53.

<sup>35</sup> FAO. 2024. *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2024 – La transformation bleue en action*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd0683fr>.

### **Annexe 3: Déclencheurs de transformation définis grâce à l'exercice de prospective stratégique de la FAO**

120. **Institutions et gouvernance:** Les processus de transformation reposent sur le renforcement, la transparence et la responsabilité des institutions et de la gouvernance, y compris une gouvernance réglementaire adaptative et efficace (catalyseurs en amont). Cela est nécessaire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des systèmes agroalimentaires, car la gouvernance et les institutions influencent tous les facteurs et les canaux qui relient les différents éléments des systèmes agroalimentaires aux autres systèmes «externes». Il s'agit, par exemple, des processus et des règles qui concernent le changement climatique et d'autres risques et situations d'urgence liés aux catastrophes et aux crises, de la gouvernance des systèmes agroalimentaires à tous les niveaux (production, transformation et commerce des denrées alimentaires, sécurité sanitaire des aliments, qualité et consommation des aliments, etc.), des mécanismes de maintien de la paix et de prévention des conflits, et des institutions chargées d'éliminer la pauvreté et la faim. Compte tenu des multiples enjeux interdépendants, il convient de mettre en place des mécanismes institutionnels clairs, adaptés, bien conçus et assortis de règles de conformité efficaces. Dans l'ensemble, le vide institutionnel se manifeste essentiellement dans le décalage entre, d'une part, l'importance grandissante des enjeux, tels que les flux de capitaux internationaux, les effets du changement climatique à l'échelle mondiale, les conflits internationaux ou locaux alimentés par des dynamiques externes, la production, le stockage, l'utilisation et le contrôle de mégadonnées et, d'autre part, l'incapacité croissante des pays souverains à gérer ces questions. À de très rares exceptions près, la plupart des pays ne sont pas de taille à influencer cette dynamique mondiale de manière sensible.

121. **Sensibilisation des consommateurs et des citoyens:** La sensibilisation des consommateurs à la nature, à la quantité et à la sécurité sanitaire des aliments qu'ils consomment, ainsi qu'au gaspillage d'aliments et aux conséquences sociales, économiques et environnementales des choix qu'ils font, peut influencer les producteurs et leurs processus de production. On pourrait ainsi favoriser des résultats plus vertueux dans les systèmes agroalimentaires et, en retour, certains moteurs. La jeune génération est de plus en plus avide de changement, notamment en ce qui concerne l'action climatique. Les jeunes ont le sentiment que leur avenir est en jeu et sont donc plus susceptibles de poursuivre des idéaux moraux et de prendre progressivement les rênes du développement et des processus d'élaboration des politiques. Ils pourraient amorcer de profonds changements, notamment en ce qui concerne les problèmes environnementaux et sociaux liés à certains processus de production alimentaire, mais aussi les problèmes structurels décrits aux sections précédentes. La sensibilisation à la consommation alimentaire et non alimentaire est importante compte tenu des relations d'interdépendance sectorielles et transnationales existantes. Les réseaux sociaux et internet influencent de plus en plus les avis et les comportements des consommateurs. D'un côté, les associations de consommateurs, les pouvoirs publics et les entreprises ont de plus en plus la possibilité de communiquer des informations sur les caractéristiques de produits alimentaires et les processus de production; de l'autre, les consommateurs et les citoyens devraient pouvoir procéder à une analyse critique de ces informations.

122. **Répartition des revenus et des richesses:** En améliorant la répartition des revenus et des richesses au sein des sociétés et d'une société à l'autre, on peut réduire les inégalités, notamment la pauvreté urbaine et la pauvreté rurale. En revanche, il est difficile d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition si rien n'est fait pour améliorer la répartition des revenus et des richesses. La réduction des inégalités au sein d'un pays et d'un pays à l'autre peut également avoir un effet positif sur l'instabilité géopolitique. Pour multiplier les sources de revenus, il faut élargir les canaux de distribution des revenus dans l'ensemble du système économique et les maintenir opérationnels même en période de ralentissement économique. Il faudrait que les travailleurs disposent de possibilités d'emploi équitables dans tous les secteurs économiques et que les propriétaires de capitaux assurent une répartition équitable des bénéfices. Il importe également d'améliorer la

répartition des revenus, au vu des découvertes faites récemment par la FAO concernant le «coût complet des aliments», ce qui pourrait faire énormément augmenter les prix des denrées alimentaires et aurait donc de fortes répercussions sur la répartition<sup>36</sup>.

123. *Technologies et approches novatrices*: Une large place est faite aux innovations technologiques afin de produire plus avec moins (eau, dégradation des sols, gaspillage de nourriture et d'intrants, appauvrissement de la biodiversité, etc.), de faire en sorte que le niveau d'approvisionnement alimentaire suive l'accroissement démographique et de réduire les risques d'épidémie et de pandémie, entre autres objectifs. Les technologies novatrices devraient également permettre d'accroître la transparence des transactions, de créer de nouvelles sources de revenus et de stimuler le progrès technique dans son ensemble, mais aussi de favoriser l'inclusion sociale. Les approches systémiques, y compris l'agriculture de conservation, l'agriculture intégrée, l'agroforesterie et l'agroécologie, sont considérées comme des points d'entrée pour soutenir le développement de secteurs émergents, tels que les secteurs économiques fondés sur les ressources aquatiques. Afin de garantir une mise en place équitable et inclusive de ces innovations et technologies, des recherches supplémentaires, en plus de l'amélioration de la gouvernance, sont nécessaires pour résoudre des problèmes structurels tels que la concentration excessive de la propriété, de l'utilisation et du contrôle des mégadonnées, et améliorer la répartition des revenus grâce à une meilleure répartition des bénéfices.

124. Il est de plus en plus admis que le «développement du numérique» et les «nouvelles technologies» couvrent l'ensemble des approches, systèmes, outils et innovations disponibles. Il s'agit d'un domaine qui évolue rapidement et pour lequel des orientations réglementaires et une surveillance sont indispensables. Il est important de noter que la technologie peut être un catalyseur, mais qu'elle peut également conduire à une fracture technologique, étant donné que les petits exploitants agricoles n'ont pas forcément accès aux avantages qu'elle procure en raison des coûts d'investissement initiaux élevés et de la nécessité de la formation et de l'éducation. Cependant, en déployant de manière stratégique des technologies et des innovations, il serait possible de limiter au minimum les arbitrages à opérer entre les ODD. Outre les innovations technologiques, les innovations sociales, stratégiques, institutionnelles et financières sont également considérées comme pertinentes et essentielles dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires.

125. Les quatre déclencheurs doivent être activés au moyen de stratégies et de politiques publiques et avec la participation et l'accord de toutes les parties concernées. Les objectifs à court terme devront être délaissés au profit de la durabilité et de la résilience à long terme. En fonction de la manière dont les déclencheurs seront activés par des stratégies et des politiques adéquates, différents scénarios pourraient se matérialiser à l'avenir.

---

<sup>36</sup> Voir FAO. 2024. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2024. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires axée sur la valeur*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd2616fr>.

#### **Annexe 4: Résumé des exercices de prospective régionale**

126. **Asie et Pacifique.** La région est confrontée à de multiples défis interdépendants s'agissant de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables et plus résilients, notamment: la croissance démographique et l'urbanisation; les migrations externes et la dépendance accrue à l'égard des envois de fonds, en particulier dans les îles du Pacifique et en Asie du Sud; la dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes marins. Ces dernières années, le déficit commercial relatif aux denrées alimentaires a énormément augmenté dans la région, qui est donc de plus en plus tributaire d'autres régions – notamment de l'Amérique latine –, ce qui pourrait avoir de profondes incidences sur l'avenir des systèmes agroalimentaires de toutes les régions concernées et sur des aspects géostratégiques d'intérêt mutuel. La diversité des schémas d'évolution démographique, de croissance économique et d'urbanisation dans les différentes sous-régions laisse à penser que d'importantes migrations intrarégionales et interrégionales pourraient avoir lieu à l'avenir, ce qui aurait des répercussions sur les systèmes agroalimentaires, tant dans les pays d'origine que dans ceux de destination. La transformation économique de la région permet de tirer des informations utiles au développement des systèmes agroalimentaires. Le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles mettent en lumière le fait qu'il faudra trouver un compromis avec la croissance économique rapide. L'évolution des modes de consommation, y compris la prévalence croissante du surpoids et de l'obésité, montre qu'il faut s'intéresser de près aux transitions nutritionnelles. Les modèles d'investissement dans l'agriculture et les différences entre les capacités d'adoption des technologies présentent à la fois des possibilités et des défis au regard du développement futur des systèmes agroalimentaires.

127. **Proche-Orient et Afrique du Nord.** Dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires, la région se heurte à plusieurs difficultés, notamment les effets du changement climatique, la pénurie d'eau et des problèmes économiques divers d'un pays à l'autre. La capacité de production agricole et la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires doivent être examinées attentivement à la lumière des tendances démographiques. Compte tenu de l'augmentation de la dette extérieure à ce jour, il est possible que la capacité d'emprunt des pays du Machreq et du Maghreb demeure limitée et, à moins que des politiques budgétaires réalistes et applicables soient adoptées, il reste peu d'argent public à consacrer aux filets de sécurité et à la création d'emplois à l'intention d'une population jeune de plus en plus importante. Tant que les pays importateurs de pétrole n'opéreront pas la transition vers des énergies renouvelables, les pays du Conseil de coopération du Golfe pourraient être fortement incités à continuer de tirer un maximum de revenus du pétrole. Toutefois, si la région conserve une place importante sur l'échiquier géostratégique mondial, des tensions persistantes pourraient continuer d'éclater en conflits, ce qui aurait de graves conséquences sur le prix des aliments et des intrants dans la région. Les mécanismes de coopération régionale et la gestion des ressources en eau restent des considérations cruciales pour le développement futur des systèmes agroalimentaires. Les besoins en matière d'adaptation aux effets du changement climatique et les problèmes de gestion des ressources doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les cadres d'orientation.

128. **Amérique latine et Caraïbes.** Les principaux facteurs qui influent sur la transformation des systèmes agroalimentaires sont notamment: les contraintes structurelles qui se répercutent sur la répartition des revenus; les transitions démographiques; les modèles d'investissement; les systèmes de protection sociale. La région a renforcé sa position d'exportateur mondial de denrées alimentaires, ce qui pourrait avoir des conséquences. Les sous-régions Amérique latine et Caraïbes pâtissent d'une dépendance à l'égard soit des exportations, soit des importations de produits de base, laquelle vient s'ajouter à la volatilité macroéconomique. Les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les sécheresses et les inondations, mettent en péril les conditions de vie et les économies, d'où des taux d'endettement élevés par rapport au PIB. Le changement climatique accélère déjà la dégradation des écosystèmes. En outre, l'appauvrissement de la fertilité des sols et de la biodiversité dû à la pratique de la monoculture, à l'érosion des sols et à l'utilisation intensive de

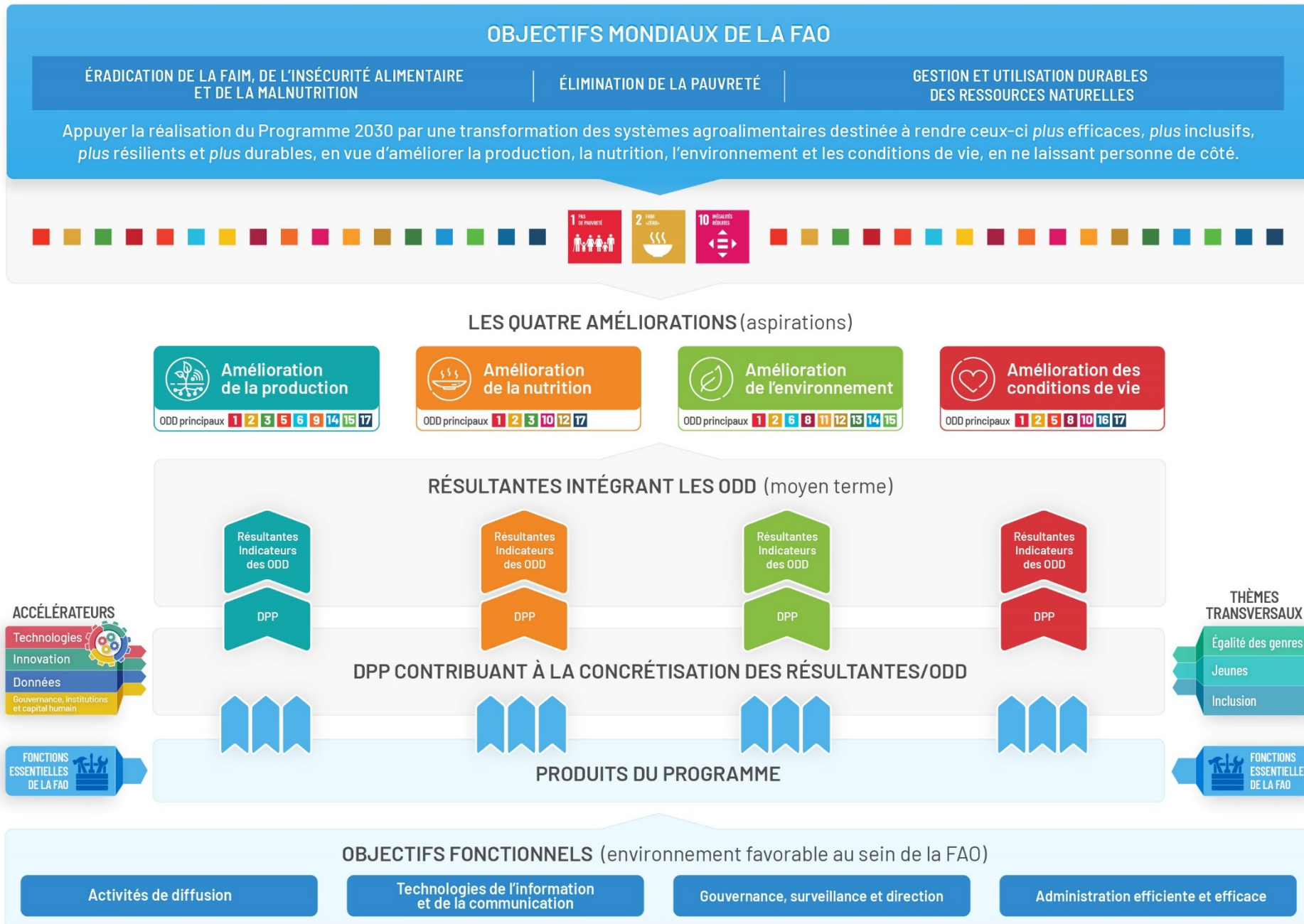


pesticides suscite de vives inquiétudes. La croissance lente du PIB par habitant pourrait faire obstacle à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables, puisqu'elle limite la marge de manœuvre budgétaire. Faute de création d'emplois formels en nombre suffisants, et au vu de la gravité et de la persistance des inégalités et de la hausse des violences, il pourrait être difficile de continuer à faire reculer la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et l'émigration pourrait augmenter. Les voies de développement des systèmes agroalimentaires doivent tenir compte des objectifs de création d'emplois, d'inclusion sociale et de durabilité environnementale.

129. **Afrique.** La région présente des tendances démographiques et des modèles d'urbanisation bien distincts qui influent sur le développement des systèmes agroalimentaires, notamment une population qui ne cesse de croître, un taux d'urbanisation élevé et un PIB par habitant qui a stagné sur les 40 dernières années et reste 3 à 10 fois moins élevé que celui des régions voisines. Par ailleurs, dans de nombreux pays d'Afrique, l'urbanisation rapide n'est pas associée au dynamisme des secteurs non agricoles. Cela peut avoir pour effet d'accentuer le caractère endémique de la pauvreté et les situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire. L'urbanisation sans industrialisation et les disparités économiques sous-régionales importantes peuvent être autant de signes qu'aucune transformation socioéconomique structurelle n'a eu lieu et que les difficultés rencontrées et les résultats insatisfaisants obtenus au cours des 40 dernières années perdurent, y compris l'aggravation des crises alimentaires et la persistance de la pauvreté multidimensionnelle. Bien qu'il représente une importante source de revenus en Afrique, le secteur agricole enregistre systématiquement une productivité de la main-d'œuvre très inférieure à celle des secteurs non agricoles. L'instabilité politique croissante, principalement en milieu rural, où les ressources naturelles se dégradent sous l'effet du changement climatique, réduit déjà la disponibilité des terres et de l'eau et suscite de vives inquiétudes quant à l'avenir des systèmes agroalimentaires. Les augmentations de la production agricole, en particulier de denrées qui permettent traditionnellement d'avoir une alimentation variée et de qualité, ainsi que l'amélioration de la productivité durable, la gestion des ressources naturelles et la résilience face au climat devront impérativement être prises en compte dans le développement des systèmes agroalimentaires.

130. **Europe et Asie centrale.** Dans la région, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont accompli des progrès considérables dans l'éradication de la pauvreté extrême. Toutefois, des îlots de pauvreté sont toujours présents et le PIB par habitant ne se rapproche pas de celui des pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les revenus moyens sont généralement plus faibles en zone rurale et la pauvreté est fortement corrélée au genre. Les systèmes agricoles de ces pays pâtissent sévèrement des pratiques non durables et du changement climatique (imprévisibilité des températures et des précipitations et phénomènes météorologiques extrêmes). Les structures agricoles manquent de dynamisme, et les petits producteurs peinent à accéder aux chaînes de valeur commerciales, dont ils sont tenus à l'écart. Le taux d'emploi dans le secteur agricole recule, même si la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB reste constante. L'avenir des systèmes agroalimentaires et socioéconomiques sera subordonné au fait que les secteurs non agricoles puissent ou non se développer et offrir des emplois décents pour compenser la baisse du nombre d'emplois agricoles. Face à la persistance des disparités en matière de résultats économiques et au manque de convergence, il est possible que certains pays ne puissent sortir de la catégorie de revenu intermédiaire. L'écart structurel pourrait se creuser du fait que les pays à revenu élevé maintiennent leur avantage concurrentiel grâce à des industries diversifiées, certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure se voyant ainsi marginalisés, mais la convergence récente de l'indice d'orientation agricole des dépenses publiques entre ces groupes de pays pourrait contribuer à réduire cet écart. La guerre prolongée en Ukraine bouleverse la dynamique de pouvoir ainsi que l'ensemble des systèmes de la région, et les tensions géopolitiques observées au niveau régional devraient perdurer.

**Annexe 5: Cadre de résultats de la FAO**



**Annexe 6: Planification au niveau des pays, telle que décrite dans le cadre de résultats de la FAO**

